

635 est, Henri-Bourassa, Montréal 12

NATIONAL LIBRARY
 Le Conseil canadien de l'économie a demandé entre 1963 et 1970 une hausse de productivité par homme-heure de trois p.c. par année et une augmentation par travailleur de deux p.c. par année. Une récente étude du Bureau fédéral de la Statistique nous apprend qu'en 1964 la productivité par homme-heure s'est accrue de trois p.c. sur 1963 et que le rendement par travailleur a augmenté de 2.6 p.c. pour la même période. C'est un minimum, mais, si la tendance se maintient nous pourrions soutenir la prospérité au Canada jusqu'à la fin de la présente décennie mais, à moins d'augmenter la productivité de façon suffisante, les avantages que le Canada a acquis il y a trois ans par la dévaluation du dollar, vont s'évanouir.



HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Les immobilisations, accrues de 15 p.c.: un record

Une des principales caractéristiques de l'expansion économique du Canada en 1965 a été la nouvelle hausse des dépenses en immobilisations. Même si celles-ci ont été légèrement inférieures aux dépenses prévues dans le relevé des intentions de placements de la mi-année, il est évident que l'accroissement de toutes les immobilisations atteindra cette année au moins le chiffre de 15 p.c. touché en 1964. Des augmentations considérables ont eu lieu dans les secteurs privés et publics de l'économie. Dans le secteur des affaires, les plus fortes augmentations aux programmes d'expansion se sont produites dans la pâte et le papier, le fer et l'acier, les produits chimiques, le matériel de transport, certains domaines de la distribution et des services, l'énergie électrique et quelques autres services d'utilité publique. Tout en mettant davantage à contribution les ressources de production, la création de ces nouvelles installations permet d'accroître le rendement et la productivité à l'avenir, souligne le ministre des finances et ex-ministre du commerce, M. Mitchell Sharp, dans sa revue de la situation économique au Canada, en 1965 et des perspectives de 1966.

Le p.n.b. du Canada

La nette orientation à la hausse de la production et du commerce mondiaux perceptible au cours des dernières années s'est quelque peu ralentie en 1965. Par contre, l'activité économique au Canada a continué de progresser fortement. Du point de vue du rythme de l'essor économique, le Canada s'est encore placé aux premiers rangs des pays du monde.

Le produit national brut du Canada, qui détermine la valeur de tous les biens et services produits, a été d'environ 9 p.c. supérieur à celui de 1964. A l'exclusion de ses répercussions sur les prix, le produit national a effectivement augmenté de près de 6 p.c., comparativement à une hausse de 6.5 p.c. en 1964 et de 4.5 p.c. en 1963. Chacune des principales régions du Canada a participé à cette avance générale. Toutefois, c'est en Colombie-Britannique et au Québec que l'emploi a enregistré les plus fortes hausses mais les augmentations dans d'autres régions atteignent presque la moyenne nationale.

La production

L'accroissement de la production en 1965 a été largement réparti dans tous les principaux secteurs industriels. Dans l'ensemble les industries productrices de biens ont enregistré de plus fortes hausses que celles des services. La récolte exceptionnelle de céréales cette année a contribué au nouveau record de la production agricole. Au nombre des autres industries d'exploitation des ressources qui ont fait voir des gains sensibles, mentionnons l'énergie électrique, les métaux communs, la pâte et le papier et la potasse.

L'industrie

Tout comme en 1963 et en 1964, les progrès les plus remarquables ont probablement eu lieu dans l'industrie secondaire. Plus de 800,000 voitures automobiles ont été fabriquées en 1964, soit un cinquième de plus que l'an dernier et plus du double du nombre produit il y a quatre ans. La production des pièces d'automobiles a aussi beaucoup augmenté. Les autres industries qui ont enregistré des hausses particulièrement fortes sont notamment celles du fer et de l'acier primaires, des appareils et des fournitures électriques, des produits chimiques et des textiles.

Ce rapide essor de la production a été accompagné du raffermissement du marché de la main-d'oeuvre. Les nouveaux emplois ont augmenté plus rapidement que les effectifs ouvriers. Le total de l'emploi a

été de 3.7 p.c. plus élevé en moyenne cette année que l'an dernier, tandis que le nombre de sans-travail a fléchi de 14 p.c. Pour l'ensemble de l'année le nombre des chômeurs a représenté à peine 4 p.c. de l'effectif ouvrier et au cours des derniers mois il a été bien inférieur à 4 p.c.

L'expansion a été accompagnée de pressions supplémentaires sur nos ressources dans certains domaines d'activité. De 1964 à 1965 l'élément "prix" de la production nationale a augmenté en moyenne de près de 3 p.c. et l'indice des prix à la consommation de 2.5 p.c. D'autre part, l'accroissement du revenu personnel a été bien au-dessus de la hausse des prix et le revenu réel par tête a augmenté de plus de 5 p.c.

Afin de réduire la pression sur les ressources matérielles en matière de construction et sur les industries des biens de production connexes, le gouvernement fédéral a annoncé en août son intention d'étendre sur une plus longue période un certain nombre de projets fédéraux de moindre urgence.

Les exportations

La présente accélération de l'économie canadienne a témoigné dans une importante mesure de la forte activité des producteurs canadiens sur les marchés du monde. Nos exportations se sont accrues d'une façon remarquable au cours des dernières années bien que le mouvement irrégulier de certaines denrées importantes ait contribué à un essor inégal d'une année à l'autre. Après les progrès spectaculaires de 19 p.c. réalisés en 1964 l'ensemble des exportations a fait voir un progrès modéré en 1965. Le rythme de l'essor des exportations au cours de l'année dernière a été atténué par une demande moins forte de la part de certains marchés étrangers et dans une certaine mesure par le manque d'approvisionnements au Canada. Une demande canadienne beaucoup plus élevée pour certains articles a eu pour effet de restreindre le volume de la production destiné à l'exportation. En outre, les plus faibles envois de blé qui ont suivi les livraisons effectuées aux termes du premier contrat important signé avec la Russie au cours de l'été de 1964 ont beaucoup influé sur la tendance générale des exportations pendant la plus grande partie de l'année courante. Par conséquent, les exportations pour les neuf premiers mois de 1965 ne dépassent que légèrement celles de 1964. Le blé que l'on a commencé à livrer aux termes de notre con-

trat actuel avec la Russie a relancé de nouveau les exportations au cours de la dernière partie de l'année. Les chiffres pour toute l'année civile devraient donc indiquer une hausse de 4 ou de 5 p.c.

Ce sont les ventes de produits de l'industrie secondaire qui, parmi les principales catégories de biens, ont marqué les progrès les plus remarquables. Les exportations de ce genre ont doublé de 1961 à 1964 et elles entrent dans l'une des quatre catégories qui forment l'essentiel des exportations canadiennes, les autres étant les produits agricoles, forestiers et miniers. La croissance des ventes de 1965 en produits fabriqués provient surtout de divers genres d'outillage et de biens d'équipement ainsi que des produits de l'automobile. Les exportations

de ces derniers ont dépassé les 200 millions de dollars pendant les neuf premiers mois de 1965 et leur chiffre a triplé en deux ans. On prévoit de nouveaux et importants progrès par suite de la mise en oeuvre de la rationalisation de cette industrie dans le cadre du nouveau programme de l'automobile.

Les pâtes et papiers, le nickel, l'aluminium, le plomb et le zinc, la potasse ainsi que le pétrole et le gaz naturel figurent parmi les produits forestiers et minéraux dont les progrès ont été importants. Les hommes atteints l'an dernier par nos exportations de minerai de fer et de bois de charpente n'ont pas été dépassés cette année. Dans le secteur agricole, les recettes provenant des ventes de produits animaux et de grains et semences ont considérablement augmenté.

Les importations

L'excédent de notre balance du commerce extérieur a été fortement réduit par la forte progression des importations canadiennes comparativement aux exportations. De plus, le déficit résultant des transactions autres que sur marchandises a augmenté. En conséquence le déficit de la balance des paiements du Canada sur les transactions

courantes a atteint un chiffre annuel de un milliard de dollars contre 433 millions en 1964. Le financement à court et à long terme a été suffisant pour couvrir le déficit des comptes courants et pour augmenter modérément nos réserves en devises. Comme on l'a déjà annoncé plus tôt en décembre, en corrélation avec la convention financière entre le Canada et les États-Unis, on prévoit que cette accumulation de réserves sera suivie d'une réduction modérée en 1966.

A l'aube de la nouvelle année, les perspectives du commerce extérieur du Canada sont encourageantes. Les prévisions de progrès soutenus de l'économie des États-Unis contiennent en elles-mêmes les promesses de nouveaux progrès pour nos ventes à nos voisins. Il est probable aussi que d'autres progrès, plus près des niveaux de croissance normaux, au Japon et dans quelques-unes des grandes régions économiques d'Europe occidentale, stimuleront les marchés de ces régions et par ricochet le commerce international dans son ensemble. Les récents contrats de vente de blé avec la Russie et la Chine continentale laissent prévoir des progrès importants dans le mouvement de cette céréale en 1966.

L'activité dans le port de Montréal est en hausse de huit p.c.

Le port de Montréal a été plus actif que jamais cette année, comme en témoigne le rapport du gérant du port, M. Guy Beaudet, ing. A la fin de novembre, 24,862 tonnes de marchandises d'origine étrangère ou domestique avaient été manutentionnées dans les entrepôts du port. L'augmentation par rapport à l'an dernier est donc de huit p.c., alors que 23,005,046 tonnes de marchandises étaient passées par le port de Montréal.

Les navires sont également venus plus nombreux: 6,219, en comparaison de 5,990, une augmentation de quatre p.c. La jauge de ces navires représente 21,237,425 tonnes, soit huit p.c. par rapport au total de 1964: 19,629,113 tonnes.

Selon M. Beaudet, cette année d'activité du port de Mont-

réal a été fort satisfaisante, elle a été marquée de progrès dans tous les secteurs, sauf ceux des expéditions de céréales et des arrivages de paquebots.

Les océaniques ont conduit au port ou ont pris à leur bord, 100,135 passagers, en comparaison de 106,786, en 1964. Toutefois, les navires côtiers ont transporté plus de passagers à Montréal que l'an dernier, 48,139 contre 44,340.

Les expéditions de céréales ont diminué de 19 p.c.: 158,236, 433 boisseaux en 1964, en comparaison de 127,442,948 boisseaux, cette année. La grève des préposés aux céréales dans le port, pendant 57 jours, le printemps et l'été derniers est la cause majeure de ce déclin.

Il y a eu augmentation des arrivages de produits du pétro-

le et de charbon. Les produits du pétrole comptent pour 7,220, 916 tonnes, 19 p.c. de plus que l'an dernier, dans les arrivages et expéditions du port.

L'augmentation des arrivages de charbon a été de neuf p.c.: 199,288 tonnes, en comparaison de 182,492 tonnes.

Selon M. Beaudet, les difficultés que les différends ouvriers ont suscitées étaient plus que compensées par l'augmentation du volume des marchandises qui ont été manutentionnées dans le port de Montréal.

L'année 1966 s'avère prometteuse. Plusieurs aménagements sont prévus dans le port, dont des quais, des hangars et l'équivalent d'une gare maritime, dont les plans ont été rendus publics récemment.

Des silos à céréales, à Sept-Iles

Bunge Corporation, des États-Unis, a annoncé, à Sept-Iles, son intention d'investir une somme de \$8 millions dans la construction d'élevateurs à céréales. Cette nouvelle a été publiée au cours d'une assemblée conjointe

du Conseil municipal, de la Chambre de commerce et des représentants de la corporation américaine. Bunge Corporation a déjà commencé l'acquisition des terrains nécessaires à la construction des sept silos qu'elle veut ériger pour recevoir les céréales qui viendront de l'ouest pour être chargées sur des navires à destination de l'Europe.

Des informateurs ont fait savoir que Bunge Corporation doit prendre une décision ferme avant le 31 décembre, si elle

veut profiter des avantages du financement américain. À cette date, selon le gouvernement américain, les investissements des États-Unis au Canada seront radicalement réduits.

Les négociations ont été conduites par le maire Valmond Blanchette, de Sept-Iles, depuis quelques mois, et les travaux qui commenceront au printemps donneront du travail à des centaines de personnes. De 30 à 150 employés, selon les saisons, trouveront de l'emploi permanent à cet endroit.

Il faut que le Bas Saint-Laurent progresse à l'égal de la Côte Nord

L'implantation de l'industrie dans le Bas Saint-Laurent donne lieu à une rivalité qui se manifeste de plus en plus entre la Côte Nord et la Région Bas Saint-Laurent - Gaspésie. "Les Affaires" ont déjà publié plusieurs échos de cette rivalité. Nous communiquons à nos lecteurs une lettre que nous adressâmes récemment M. Jean-Paul Légaré, journaliste à Rimouski.

Depuis plusieurs années Rimouski multiplie les démarches en vue d'en arriver à l'implantation d'une industrie des pâtes ou papiers. On s'est rendu compte que le Bas St-Laurent ne pouvait fournir à une telle industrie qu'une partie des bois dont elle aurait besoin. On a donc proposé au ministère des terres et forêts de consentir à ce qu'un éventuel industriel coupe dans une concession sur les terres de la Couronne de la Côte Nord le supplément de bois nécessaire à approvisionner une industrie de la Rive Sud.

Lors d'une récente rencontre avec une délégation rimouskoise, le ministre des terres et forêts, M. Lucien Cliche, a consenti à garder en disponibilité la réserve du bassin de la Rivière-aux-Outardes pour approvisionner une éventuelle usine à Rimouski.

On avait déjà senti que ce projet rencontrerait l'opposition de la Côte Nord. Des voix se sont fait entendre à ce propos depuis une semaine et un journal de la Côte Nord promet qu'une grande offensive se prépare chez les groupes de pression qui s'opposent à ce que le bois de la Côte Nord aille alimenter une industrie de la Rive Sud. La "marche sur Québec" de Rimouski aurait fait déborder le vase de l'offensive qui mijotait déjà. De plus, la Côte Nord demandera de nouvelles industries papetières pour elle. Il est temps, dit-on, que la Côte Nord cesse d'être "une vache à lait" pour les autres régions et pense à elle. On s'opposera donc principalement à ce que l'on qualifie de "prétentions" de Rimouski.

On dit ne voir dans les démarches de la part de Rimouski que la manifestation d'un "instinct de conservation". Par ailleurs, on qualifie "d'aberration économique" le fait de vouloir installer dans le Bas St-Laurent une usine de pulpe alimentée en partie par du bois de la Côte Nord.

Voilà donc engagé entre les deux rives, le Bas St-Laurent et la Côte Nord, un débat qui risque de compromettre l'entente et la collaboration qui ont toujours existé entre deux régions complémentaires. Si nous prenons de nouveau position sur le sujet, nous le faisons en toute objectivité et en nous limitant à la question en cause. Nos relations sont trop importantes pour risquer de les compromettre à cause d'un seul objet. Nous nous en tenons donc à notre position sans acrimonie et nous laisserons triompher la logique.

Le principe fondamental sur lequel s'appuie un groupe de la Côte Nord, c'est qu'une économie saine doit se développer suivant les ressources normales de chaque région. C'est là, croyons-nous, un idéal qu'il sera toujours impossible de réaliser pleinement. Si l'on s'en tient à la Côte Nord, il faudrait envisager la pleine utilisation sur place du minerai de fer, de l'électricité, du bois. Or, tous savent ce qui se passe, en particulier pour le minerai de fer qui est acheminé vers les aciéries existantes et qui sera bientôt dirigé vers Sidbec, à Bécancour. Le signataire de cet article a cependant été le seul, dans le Bas St-Laurent, à souhaiter l'établissement de la sidérurgie sur la Côte Nord en autant que la proximité de la matière première aurait été un facteur pouvant garantir la rentabilité de l'usine.

Pousser à l'extrême la théorie de la transformation complète des ressources d'une région dans cette même région, ce serait pré-

coniser la fermeture de Canadian British Aluminium, par exemple, puisque cette industrie emploie de l'alumine importée et qu'il ne se trouve aucune mine de bauxite à proximité de Baie-Comeau.

On pourrait aussi se demander ce que deviendrait l'industrie manufacturière de Montréal si toutes les régions fournisseuses de matière première lui fermaient leurs portes.

Dans le cas qui nous intéresse, soit celui du bois, il ne faut tout de même pas perdre le sens des proportions et donner à la demande de Rimouski une proportion qu'elle n'a pas.

La possibilité des forêts accessibles de la Côte Nord est estimée à une production annuelle de 4,000,000 de cordes de bois. La coupe actuelle est d'environ 1,000,000 de cordes. Si le Bas St-Laurent obtenait un droit de coupe d'environ 200,000 cordes par année, ce ne serait que 5 p.c. du bois disponible; il en resterait donc encore sur la Côte Nord pour une dizaine d'usines papetières.

Pour un grand nombre d'années, la coupe de bois sur la Côte Nord pour la Rive Sud n'affecterait en rien les possibilités forestières puisque le bois non coupé est rendu à maturité et pourrait debout. Il est fort possible, par ailleurs, que dans quelques années la forêt du Bas St-Laurent soit reconstituée et qu'on puisse arrêter le transport du bois souhaité entre les deux rives.

Si les limites forestières de la Côte Nord étaient faibles, il ne serait jamais venu à l'idée des Rimouskois de vouloir y puiser, ne serait-ce que temporairement. Les forêts de la Côte Nord étant abondantes, l'installation de papeteries et sur la Côte Nord et sur la Rive Sud n'est pas irrécusable. On aurait tort de ne parler que d'une industrie alors que la Côte Nord peut en faire vivre dix. Pourtant, le Bas St-Laurent n'en demande qu'une et encore pourra-t-il l'approvisionner en partie à même le bois qu'il lui reste.

N'a-t-on pas l'impression que le Bas St-Laurent revendique le ventre vide alors que d'autres protestent le ventre plein.

Dans l'ordre des priorités, il nous semble que le Bas St-Laurent se mérite une première place. Pour cette région, l'industrie est une question d'urgence, alors que pour la Côte Nord c'est le moyen d'une expansion sans doute souhaitable mais moins urgente. La production industrielle annuelle du Bas St-Laurent se chiffre à environ \$65,000,000, pour une population de quelque 250,000 habitants, alors que M. Huet Massue prévoit, pour la Côte Nord, une production industrielle de 1 milliard de dollars en 1970, pour une population qui sera de 170,000 habitants. Le décalage

ne manque pas d'impressionner.

On fait état de l'appauvrissement du Bas St-Laurent et de la Gaspésie. C'est un fait. Depuis des décennies on a vidé impunément cette région de ses plus grandes richesses: le capital humain et la forêt. On a vécu le paradoxe d'une région pauvre en ressources qui expédiait le peu qu'elle avait dans des régions plus riches. Il faudra du temps pour réparer les erreurs du passé. Veut-on laisser le Bas St-Laurent se relever seul après les saignées qu'il a connues? n'a-t-il pas besoin d'une bonne transfusion de sang.

L'établissement d'une industrie importante dans le Bas St-Laurent donnerait un élan économique appréciable à la région. M. Pierre-Yves Pépin écrivait dans une étude sur le région: "La création de deux ou trois pulperies permettrait d'occuper une section des tranches d'âge actif."

L'industrie forestière n'est-elle pas celle qui s'adapterait le mieux à une région forestière? On semble vouloir mettre un mur entre le Bas St-Laurent et la Côte Nord. Pour notre part, nous avons toujours considéré qu'il s'agissait là de deux régions complémentaires reliées tout naturellement par un fleuve qui est une "route principale". A-t-on réalisé, par exemple, que le bois sortant de la Rivière-aux-Outardes est plus proche de Rimouski que la plus forte partie du bois qui proviendrait du Bas St-Laurent même. Par ailleurs, on peut considérer qu'une papeterie à Rimouski donnerait un élan à la région mais contribuerait aussi à revitaliser les transports et à accroître l'activité sur la Côte Nord, la coupe du bois s'y effectuant.

Le facteur primordial est celui de la main-d'oeuvre. A ce propos, deux théories s'affrontent. Nous avons émis celle qui veut qu'il soit plus avantageux de transporter du bois de la Côte Nord à la Rive Sud pour y occuper la main-d'oeuvre sur place. Des gens de la Côte Nord prétendent le contraire, disant que l'Etat devrait même aider les travailleurs à aller travailler dans des industries qui seraient établies sur la Côte Nord. On pourrait laisser aux sociologues le soin de trancher la question. Notons, en passant, que M. Albert Deschênes a déjà écrit dans l'Aquilon que "l'implantation d'une industrie des pâtes et papiers à Rimouski serait socialement souhaitable."

Il est certain que, pour longtemps encore, l'exode de la main-d'oeuvre du Bas St-Laurent se continuera de façon massive. A notre avis, toutefois, on devrait tenter de la réduire au minimum. La question qu'il faut se poser est celle-ci: jusqu'à quel point est-il souhaitable de permettre la saignée démographique dans le Bas St-Laurent? Où se situe le point de baisse en bas duquel la population sera tellement faible qu'il en coûtera extrêmement cher à l'Etat pour maintenir

dans la région des équipements suffisants, une infrastructure acceptable, et un coût social qui satisfasse la population?

On aura remarqué que ces remarques sont loin d'une préoccupation dépassée qui voudrait maintenir une population qui s'encrasserait dans le marasme. Au contraire, on sait que les prévisions du BAEQ veulent que le nombre des travailleurs agricoles et forestiers aille en diminuant considérablement.

Pour plusieurs, l'objection majeure continue de se situer au plan de la rentabilité. A ce propos, les industriels ne sont-ils pas les mieux placés pour en juger.

Un autre argument veut qu'une industrie située à Rimouski serait si peu rentable que le gouvernement devrait continuer à la subventionner. Nous croyons savoir que les incitations économiques s'appliquant aux régions désignées existent justement pour cela. Aussi longtemps que l'on se butera à la rentabilité on laissera des régions défavorisées.

L'industrialisation accélérée de la Côte Nord est souhaitable. Cependant si rien ne se fait dans le Bas St-Laurent, les industries de la Côte Nord comme celles des grands centres industrialisés devront continuer à payer de lourds impôts pour faire subsister les régions faibles.

Notons, en passant, que s'il est vrai que des salaires payés sur la Côte Nord atteignent le double ou le triple de ceux payés sur la Rive Sud, ce n'est pas la plus grande garantie de rentabilité pour une usine.

La Côte Nord ne peut rester indifférente devant un voisin qui a une économie faible. Nous estimons que les deux régions doivent croître parallèlement. La Côte Nord ne s'en porterait pas mieux si elle était un géant industriel à côté d'un petit homme faible. N'est-elle pas prête à un effort de transition pour aider le Bas St-Laurent à se placer sur la voie du progrès.

Jean-Paul Légaré
Président du Comité de l'Industrie forestière de Rimouski

M. Jean-H. Richer succède à M. Pierre Delagrave

M. Donald Gordon, président du conseil d'administration des chemins de fer nationaux du Canada, annonce la nomination de M. Jean-H. Richer au poste de vice-président, ventes et services aux voyageurs. M. Richer, qui est âgé de 47 ans, était directeur du secteur de Champlain au CN depuis 1963. Il succède à M. Pierre Delagrave qui vient de démissionner pour accepter un poste important dans une autre entreprise.

"Le CN a eu la main heureuse", souligne M. Gordon. "M. Richer est un spécialiste des transports. Attaché au CN depuis 1962, il en dirige depuis deux ans un secteur important dont le territoire comprend la rive sud du St-Laurent, de Valleyfield à Lévis, dans la province de Québec, et va jusqu'à Portland, dans le Maine". Les lignes du CN aux Etats-Unis et celles de sa filiale, le Central Vermont, font partie du secteur de Champlain.

Né à Montréal, M. Richer est bachelier ès arts du Collège

Jean-de-Bréboeuf, promotion de 1938. En 1943, il obtenait son baccalauréat en génie mécanique de l'Université McGill. D'avril 1943 à décembre 1945, il a servi dans la marine royale dans la Méditerranée et à bord de frégates de la marine royale canadienne.

M. Richer a fait partie de la Commission des transports de Montréal, de 1946 à 1955. De juillet à novembre 1955, il est expert conseil près de la Compagnie des Tramways de Rio de Janeiro, au Brésil. A son retour à la CTM, il occupe le poste d'adjoint exécutif du président jusqu'en 1956, alors qu'il devient directeur des services de transport. En mai 1962, il entre au Canadien National à titre d'adjoint particulier du vice-président, région du Saint-Laurent. Il occupe ensuite le poste de directeur adjoint du secteur de Montréal avant de devenir directeur du secteur de Champlain en octobre 1963.

M. Pierre Delagrave était au service du Canadien National depuis 1958. Il avait rempli plusieurs fonctions importantes avant de devenir vice-président en 1964. "Le Canadien National doit à M. Delagrave le regain de popularité des voyages par train", déclare M. Gordon.

TÉL. 866-1153

LES AGENCES D'ASSURANCES
VILMAR Ltée

J. P. ROY
Président

635 ouest, boul. Dorchester

Suite 710, Montréal 2

MAURICE-R. FOREST,
COMPTABLE AGREE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA

Tél.: 387-5131

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC.
DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

Courtiers d'assurance agréés

500 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

AV. 8-9241

J. LEVASSEUR Inc.
IMMEUBLE

635 EST, HENRI-BOURASSA

MONTREAL

Téléphone DU. 1-7788

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX et ASSOCIES

E. H. KNIGHT & CO.

Comptables agréés

MONTREAL • QUEBEC • RIMOUSKI

360, rue Saint-Jacques

Montréal

VI. 2-4691

"CONSULTEZ NOS EXPERTS"

Armand DES ROSIERS INC.
COURTIERS EN IMMEUBLES

INDUSTRIEL
COMMERCIAL
TERRAIN
PLACEMENT
RESIDENTIEL
ADMINISTRATION

MEMBRES DE LA CHAMBRE D'IMMEUBLE DE MONTREAL

1259, RUE BERRI **845-1144**

La forêt, domaine public, relèverait-elle d'une régie d'Etat?

A l'occasion d'audiences publiques, à Québec, sur la politique que le gouvernement provincial prendra au sujet de l'exploitation de la forêt, les points de vue des protagonistes d'une régie d'Etat et ceux d'un régime plus libéral, comme celui dont jouissent les sociétés exploitantes actuelles, s'affrontent. Tandis que les sociétés suggèrent qu'on leur accorde le statut de partenaire avec le gouvernement dans l'exploitation forestière, les porte-parole de l'administration affirment que la forêt, ressource naturelle, appartient en propre au domaine public et que le gouvernement conserve un droit de regard sur tous les aspects de son exploitation. Quant à l'industrie forestière, elle entrevoit un avenir plutôt sombre si l'on apporte des changements majeurs au régime d'exploitation, en raison de la concurrence accrue sur les marchés mondiaux. A l'issue des audiences, un papier blanc sera public par le gouvernement de Québec sur l'exploitation de la forêt.

Les grandes compagnies forestières et le ministère des terres et forêts du Québec ont engagé, dans la capitale, une série d'entretiens pour explorer tout le champ des activités, de part et d'autre, pour en arriver à un modus vivendi qui protégerait les intérêts du peuple et ceux des grandes sociétés qui ont engagé des capitaux énormes dans l'exploitation des forêts et dans la fabrication des produits qui sortent de cette matière première, notamment les pâtes et les papiers.

A entendre les représentants des compagnies, on s'est rendu compte que l'on craint fortement un contrôle beaucoup plus serré de la part de l'Etat, et si on a admis la nécessité d'une planification plus poussée, on a demandé au ministre des terres et forêts, M. Lucien Cliche, de ne pas planifier sans prendre l'avis des compagnies sur la forme de ce contrôle étatique.

Une régie

La Confédération des syndicats nationaux de l'institution d'une régie d'Etat qui prendrait le contrôle de toutes les forêts, en ferait l'exploitation, s'occuperait de la protection des bois, en vendrait le bois aux compagnies.

Ce n'est pas l'avis des sociétés forestières qui ont demandé que le système actuellement en vigueur soit maintenu. L'industrie majeure dans ce domaine s'est implantée au Québec grâce au système des concessions et ce dernier doit être maintenu en tenant compte de l'importance des capitaux qui y sont actuellement engagés. Les manufacturiers de pâtes et papiers se sont opposés à ce qu'on les force davantage à acheter le bois des colons et des cultivateurs.

Par ailleurs, l'industrie forestière tient à continuer de travailler à la protection des forêts, comme elle l'a fait dans le passé, au lieu de laisser ce soin entièrement au gouvernement provincial.

Le Conseil des manufacturiers de pâtes et papiers a insisté sur la nécessité de maintenir des prix qui soient concurrentiels sur les marchés mondiaux. Consolidated Paper a répondu aux critiques déjà formulées par certains organismes reprochant aux grandes compagnies de détenir de trop grandes concessions forestières. Le Conseil a rappelé qu'il faut prévoir l'avenir et que des millions ont été investis dans ces grandes entreprises et qu'ils doivent être protégés par une ample réserve de bois de pulpe.

Société mixte

La création d'une société mixte de pâtes et papiers, le retrait par étapes de toutes les forêts publiques déjà concédées et l'établissement d'une régie forestière, telles sont les principales recommandations faites, hier, par l'Union catholique des cultivateurs, aux audiences publiques du ministère des terres et forêts.

Ce mémoire a donné lieu à la plus longue intervention du ministre depuis le début des audiences. M. Lucien Cliche a pris la parole pendant plus d'une demi-heure puis a longuement interrogé les représentants de l'U.C.C.

Le ministre a expliqué que son ministère favorisait actuellement le principe de la forêt domaniale. Il a cité celles qui existent depuis quelque temps en Gaspésie et à Saint-Félicien. Il a ajouté cependant qu'on ne pouvait toucher aux concessions actuelles sans en avoir fait l'inventaire complet.

"Il ne faut pas prendre le risque, a-t-il dit, de tout chambarder et de désorganiser, par exemple un centre comme Trois-Rivières".

"Cependant, a-t-il ajouté, lorsqu'on aura la preuve que les concessionnaires actuels ont plus de territoire qu'ils en ont besoin, ce sera alors de notre devoir de diminuer ces concessions".

M. Léopold Lévesque, chef du service forestier de l'U.C.C. avait démontré, à l'aide de cartes que les quatre grands de l'industrie de la pâte et papier (C.I.P., Consolidated, Price et Domtar) détenaient à eux seuls 60,6 p.c. des forêts concédées dans le Québec.

Il avait affirmé également que ces compagnies étaient loin d'utiliser, pour leurs 54 usines, tout le bois raisonnablement disponible annuellement. M. Lévesque a expliqué que ce "blocage" empêchait l'établissement dans la province de nombreuses autres usines. Par exemple, a-t-il lancé, au lieu de 54, on pourrait en avoir de 100 à 125.

Le ministre a pris avec un grain de sel cette dernière affirmation.

"Je ne suis pas de votre avis, a-t-il dit, quand vous parlez d'une centaine d'usines. Avec la concurrence actuelle dans le domaine des pâtes et papiers, il faut surtout en arriver à une production de plus en plus grande à la même usine, ce qui signifie l'extension des industries déjà existantes."

L'implantation de petites et moyennes industries est-elle possible dans les régions défavorisées? Le ministre a précisé qu'à la suite de représentations de l'U.C.C. une étude de ce problème était en cours.

Les prévisions

La Compagnie internationale de papier du Canada a recommandé au gouvernement du Québec, d'élaborer une politique d'aménagement des ressources forestières pour l'ensemble de la province afin de parer aux exigences de la production de matière première et de la récolte forestière qui, basées sur les prévisions du Conseil économique du Canada, devraient s'accroître de 50 p.c. au cours des 10 prochaines années.

Dans son mémoire soumis aux audiences publiques du ministère des terres et forêts sur la révision de la loi actuelle, la compagnie exprime sa conviction que la planification économique et l'élaboration de programmes régionaux d'aménagement sont les meilleurs outils disponibles pour en arriver à la création d'une telle politique. La CIP s'est dite prête à apporter son entière collaboration à la réalisation de ce projet.

La compagnie suggère également que la chasse et la pêche à titre de ressources forestières, devraient logiquement tomber sous la juridiction du ministère des terres et forêts.

Au niveau de la planification et de l'aménagement régional la compagnie a proposé que le

gouvernement et l'entreprise privée multiplient les rencontres et les discussions conjointes, en tant qu'associés dans la mise en valeur et la conservation des richesses naturelles pour le plus grand bien de la population. L'industrie devrait participer à la définition des objectifs et à l'élaboration des plans régionaux d'aménagement en raison de ses immobilisations considérables de son apport financier, qui ont une in-

fluence marquée sur le bien-être des habitants d'une région donnée.

En présentant le mémoire, M. J.-Félicien Rivard, ingénieur forestier en chef de la compagnie, a signalé que selon les études du Conseil économique du Canada on peut prévoir, au cours des 10 prochaines années, un accroissement du taux de production de l'ordre de 50 p.c.

(suite à la page 20)

Un procédé de réduction du minerai de fer soulève beaucoup d'intérêt

Des travaux présentement en cours dans une grande installation de recherches de Dartmouth, N.-E., pourraient permettre d'offrir une nouvelle matière première bon marché, qui se prêtera à des nombreux usages dans les industries du fer et de l'acier du monde entier. L'établissement construit et exploité par l'Imperial Oil, consiste en une unité expérimentale de réduction du minerai de fer en phase liquide d'une capacité de 300 tonnes par jour. Le procédé présentement à l'essai comprend la "fluidification", technique très répandue dans l'industrie pétrolière.

Dans une communication à réunion de l'American Institute of Mining, Metallurgical and Petroleum Engineers à Pittsburgh, l'Esso Research and Engineering Company a révélé quelques détails du procédé et de ses applications. Filiale de l'Imperial Oil, c'est cette compagnie qui a créé la méthode et l'a éprouvée en laboratoire à ses premiers stades en usine pilote.

La réduction du minerai de fer en phase liquide représente la première étape de la fabrication du fer et de l'acier, soit l'extraction de l'oxygène du minerai. Dans le procédé de fluidification des matériaux solides pulvérisés sont traités de façon à ce qu'ils agissent comme des fluides. A l'usine de réduction

du minerai de fer en phase liquide de Dartmouth, le minerai finement moulu est mélangé à un gaz de réduction provenant des hydrocarbures de la raffinerie de l'Imperial Oil. Ceci entraîne une réaction chimique qui libère l'oxygène du minerai. Le fer "réduit" est ensuite comprimé en briquettes se prêtant aux épreuves dans tous les genres d'outillage de fabrication de l'acier. On appelle ce procédé "réduction directe" car il ne nécessite pas de fusion.

Le procédé de réduction améliorera le minerai et entraînera des économies importantes dans les procédés subséquents de fabrication de fer et de l'acier, et réduira ainsi sensiblement les besoins de coke. L'extraction de l'oxygène et de l'eau du minerai, dont la teneur en fer passera de 60 à environ 90 p.c. permettra aussi une économie des frais de transport. Le procédé peut également alléger la dépendance des fabricants d'acier sur la ferraille, matériau dont le coût et la disponibilité varient grandement.

L'usine de Dartmouth, qui comprend un quai, un outillage de manutention du minerai et des installations connexes, a coûté \$11 millions. Elle a été construite pour se prêter à la manipulation d'une grande variété de minerais et à divers modes de traitement. Premier

établissement de recherche d'envergure sur le procédé, l'usine est parfaitement outillée pour fournir des données techniques maximales pour la conception de grandes usines commerciales. L'emplacement a été déterminé à cause de sa proximité de la raffinerie de l'Imperial Oil, d'importants gisements de minerais canadiens et d'un port océanique ouvert à longueur d'année. Les épreuves initiales sont maintenant terminées et l'usine s'apprête présentement à entreprendre d'autres expériences sur des minerais canadiens et étrangers.

Le ministre vénézuélien des mines, le Dr Perez Guerrero vient de quitter la capitale de la Nouvelle-Ecosse pour rentrer dans son pays. M. Guerrero s'est rendu dans cette ville afin d'étudier de plus près un nouveau procédé de réduction du minerai de fer à partir de combustibles comme l'huile et le gaz à la place du charbon. Ce procédé sera employé à l'usine de \$13 millions qui est en voie de parachèvement près de Dartmouth. Cette usine est déjà en opération depuis 18 mois.

On procède actuellement aux dernières mises au point du procédé. Le gouvernement vénézuélien est hautement intéressé par ce procédé, car on utilise du minerai en provenance de ce pays pour terminer les expériences.



Le douzième Gala du Commerce avait lieu le 3 décembre dans les salons de l'hôtel Reine-Elizabeth sous le haut patronage et la présidence d'honneur de Son Exc. le lieutenant-gouverneur de la province et de Mme Paul Comtois. Plus de 700 personnes assistaient à cette manifestation. Après une courte allocution du président de l'Association, M. Edmond Frenette, Son Exc. remettait un diplôme honorifique aux douze personnalités canadiennes-françaises du monde des affaires qui ont été choisies au cours de l'année par la revue Commerce: Me Jean Drapeau, maire de Montréal, MM. Yvon Boulanger, André Charron, François-Albert Angers, Son Exc. Pierre Dupuy, MM. Jean-P.-W. Ostiguy, Roch Grenache, Pierre Des Marais II, Roger Gaudry, Roland Desourdy, Rosaire Archambault, Paul Chapdelaine. Sur la photo nous voyons de gauche à droite: M. Roch Grenache, président de Grenache Inc.; M. Paul Chapdelaine, président et gérant général de la Compagnie des Ciments du St-Laurent; M. Jean Allaire, président du Gala 1965; M. Yvon Boulanger, président de Yvon Boulanger Ltée; M. Pierre Des Marais II, président de Pierre Des Marais Inc.



Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale.
635, HENRI-BOURASSA EST, Montréal 12, DU. 1-1888
62, RICHMOND ST. WEST, Toronto 1, 864-2443

Président: Julien LEVASSEUR; vice-président: Séraphin VACHON, secrétaire: Me Philippe FERLAND, c.r.

Directeur: Séraphin Vachon. Rédacteur en chef: Marc-Henri Côté. Secrétaire à la rédaction: Pierre-Paul Beauchamp. Responsable de la production: Germain Charbonneau; Collaborateurs réguliers: Bernard Bonin, économiste, de l'Ecole des Hautes études commerciales de Montréal; François Gauthier, de la Faculté de commerce de l'Université Laval; François Martin-Guegan, de l'Ecole des Hautes études commerciales de Paris; Jacques Rolland, économiste; Jean-Marc Chaput, économiste.

Représentants publicitaires: A Montréal, Claude Coupal et Robert Michaud; à Toronto, Stephen Danilov. Directeur du tirage: Georges Larivière. Comptable: Mme Pauline Garipey.

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$8.00; trois ans (156 numéros); \$15.00

(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.)

Typographie: Service-Inter Ltée. Impression: Richelieu Roto-Litho, St-Jean.

Les propos de François GAUTHIER

professeur auxiliaire à la Faculté de Commerce de l'Université Laval, B.Sc.Comm.

Le sens des priorités revient avec la hausse du taux de l'escompte

Comme tous les observateurs attentifs s'y attendaient, la Banque centrale des Etats-Unis a haussé son taux d'escompte une fois de plus. Cette augmentation qui était la troisième depuis le 11 août 1963 a été de seulement 1/2 de 1%. Cette décision est logique, même si elle est prise avec un retard considérable. Elle est logique en raison de facteurs externes et internes qui affectent l'économie américaine et même l'économie internationale.

Parmi les causes internes, la qualité et la quantité du crédit retiennent l'attention depuis plusieurs mois. La qualité du crédit s'est nettement détériorée, c'est-à-dire que les exigences des prêteurs ont été moins grandes au cours des deux dernières années. Cette attitude est d'ailleurs caractéristique des phases de haute conjoncture alors que la facilité et le manque de discernement prennent le dessus sur le sens de la mesure et le sens des priorités. D'autre part, la quantité des moyens de paiement s'est accrue à une vitesse croissante. La masse monétaire qui s'était accrue à un taux annuel moyen de 1.9% entre 1951 et 1960 et de 2.6% entre 1960 et 1964 a augmenté au taux annuel de 4.2% entre octobre 1964 et octobre 1965 et de 6.9% entre juin 1965 et octobre 1965. Ces derniers chiffres démontrent éloquentement que la hausse de la masse monétaire se fait actuellement à un rythme qui est "insoutenable" sur une longue période. Aussi, la Banque centrale des Etats-Unis a-t-elle raison d'intervenir pour ralentir le taux de croissance de la masse monétaire. Du même coup, elle découragera les emprunteurs marginaux et elle forcera les banques américaines à accroître la qualité de leurs prêts, c'est-à-dire à dire "non" aux formes indésirables d'expansion du crédit. Il en sera ainsi puisque les "réserves empruntées" par les banques seront plus coûteuses. Le tableau qui suit montre les changements dans le taux d'escompte qui sont survenus au cours des dernières années au Canada, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

lance courante. Il s'ensuit qu'une partie des exportations de capitaux a provoqué à la fois un accroissement dans l'endettement à court terme des Etats-Unis et une baisse sensible dans le niveau de leurs réserves d'or. A ce jour, le Canada n'a pas été très affecté en raison d'ententes diverses. Par exemple, le Canada a accepté de ne pas grossir ses réserves internationales d'une façon exagérée. Ces dernières années ont augmenté considérablement au cours des derniers mois, il est normal que le gouvernement américain intervienne. Nos gouvernements et les entreprises industrielles et commerciales ont effectué des emprunts massifs au cours des derniers mois aux Etats-Unis. De plus, nos exportations de blé à la Chine ont raffermi le dollar canadien. Ces deux derniers facteurs expliquent en grande partie pourquoi nos réserves ont augmenté. Le but du Canada n'était certes pas de nuire positivement aux efforts entrepris aux Etats-Unis. Il était pourtant facile de prévoir qu'une trop grande liberté allait amener le Canada à emprunter là où le loyer de l'argent est plus faible.

Contrairement à ce que certains observateurs pensent, les Etats-Unis n'ont pas augmenté leur taux d'escompte afin de faire partager par le Canada ou tout autre pays les frais de l'aventure vietnamienne.

Contrairement aussi à ce que l'on pouvait lire récemment dans les journaux, il n'y a pas de relation "nécessaire" entre la hausse du taux d'escompte et une réduction quelconque des investissements. En effet, il est généralement admis par les économistes que le taux d'intérêt n'affecte pas les décisions d'investissement d'une façon importante. Les variations à la hausse des taux d'intérêt ont surtout pour effet d'améliorer la qualité du crédit et de décourager les investissements peu rentables ou encore aventureux. Ainsi, le gouvernement du Québec ne projette pas de réduire ses investissements en raison de la hausse du taux d'escompte, mais bien en raison des pressions "quali-

dans l'ordre des priorités, il vaudrait mieux augmenter l'investissement et réduire la consommation. La croissance économique ne se fait pas au petit bonheur. Elle dépend de l'investissement d'une façon importante. Or, au Québec, là où l'on parle de faire des "sauts en avant", il serait particulièrement inopportun de laisser aller la consommation — et le crédit à la consommation — et en même temps de réduire les immobilisations essentielles dans les usines, dans les écoles ou les hôpitaux. Par immobilisations "essentiels", entendons les seules immobilisations qui devraient être effectuées à un moment quelconque. Le Québec devrait "se serrer la ceinture" mais ces contraintes désirables devraient non pas compromettre l'essentiel, mais bien le luxe et le superflu. Il serait grand temps, par exemple, que le législateur crée des impôts indirects progressifs sur les biens de luxe. N'est-il pas ridicule de constater que l'épargne américaine finance nos routes, nos ponts, nos écoles, enfin la plupart de nos dépenses d'immobilisations sociales au moment même où les gens du Québec consomment des Cadillacs décapotables et d'autres phénomènes du même genre? En sommes-nous au point de réduire les investissements de croissance et à laisser faire la consommation d'objets ostentatoires?

Il faut augmenter tous les investissements productifs pour éviter l'inflation. Il serait naïf de croire que les salariés ont dans leurs seules mains le pouvoir total d'empêcher la spirale des prix. Ce serait nier les responsabilités de la Banque centrale et des gouvernements qui doivent par leur gestion de la politique fiscale, de la politique budgétaire et de la politique monétaire veiller à la stabilité des prix. L'accroissement de la productivité dépend essentiellement de la quantité et de la qualité du capital par membre occupé de la population active. En effet, sur la longue période et même à moyen terme, il est illusoire de penser que la production réelle par ouvrier peut augmenter sans qu'il ne se produise une hausse dans l'investissement et/ou une innovation qui ait pour conséquence d'améliorer les divers procédés de production. L'accroissement des revenus réels a été historiquement lié à la hausse dans la productivité. Puisque les hausses dans les salaires sont de toute façon normales et inévitables dans une économie où la valeur de la monnaie diminue en moyenne de 3 p.c. par année, il s'ensuit que la meilleure façon d'éviter l'inflation consiste à augmenter les investissements, à financer les investissements par une hausse des impôts sur les dépenses ostentatoires et à réduire la consommation à crédit de façon à diminuer la demande de biens de consommation.

Le taux d'escompte est une crainte désirable à laquelle les gouvernements font appel lorsque des excès se manifestent dans l'économie. Il est un indice que manipulent les autorités monétaires en fonction des exigences de l'équilibre externe. Cette fois-ci ce sont les Américains qui prennent l'initiative. Il est inévitable qu'une économie dominée comme la nôtre soit obligée de s'adapter.

François Gauthier, économiste.

Une politique du capital humain assurera la réussite de projets très ambitieux

La politique du capital humain présente pour Québec un impératif auquel personne ne saurait trouver moyen d'échapper. Les ressources humaines sont la clef qui permettra à notre province de réaliser les programmes ambitieux que l'administration s'est tracés.

Ce problème revêt d'autant plus d'urgence que l'Ontario dépasse encore le Québec dans le domaine des investissements, c'est-à-dire, dans l'implantation d'industries nouvelles.

Les hommes d'affaires avertis et particulièrement les meilleurs financiers ne manquent pas de souligner les dangers que comporte cette situation qui place le Québec dans un état d'attente et d'expectative par rapport à une politique de grandeur qui a devancé les progrès des éléments humains.

M. Louis Hébert, président de la Banque Canadienne Nationale, dans son discours aux actionnaires, discours reproduit dans notre livraison de la semaine dernière, a fait état du problème, en s'appuyant sur le rapport d'un sociologue, auteur d'une étude qui révèle que 54 p.c. de la population du Québec possède pour tout bagage d'instruction le brevet de l'école élémentaire.

Certes d'importants progrès ont été accomplis dans le domaine de l'éducation, mais les carences sont encore trop vives, particulièrement dans les domaines techniques, Ingénieurs et techniciens sont toujours fort en demande.

Du côté des administrateurs, les difficultés sont tout aussi persistentes. Il s'agit moins comme par le passé de former une "élite" de compétences, l'urgence est telle que c'est un mouvement de "récupération" qu'il faudrait entreprendre.

Malheureusement, en dépit de maintes déclarations, le gouvernement de Québec ne s'est pas encore résolu à procéder à un véritable inventaire des ressources humaines.

Ils sont fort nombreux tous ceux qui ont servi des cours étrangers à leur champ particulier de compétence ou qui ont acquis une certaine ouverture sur des domaines que l'on pouvait qualifier d'avant-gardistes il y a quelques années à peine.

L'orientation de la jeunesse vers les tâches prioritaires semble également manquer.

Nous sommes loin de l'idéal inculqué à la jeunesse en certains pays. Elle est ici généralement laissée à elle-même et suit la pente facile de l'effort plus que mesuré, quand seulement il y a quelque velléité d'effort.

Ce décalage entre l'esprit d'une jeunesse en mal de facilité et les tâches que doit aborder un peu qui s'éveille, ne manque pas d'inquiéter.

Cette inquiétude n'a pas encore atteint les couches influentes. Elle est également étrangère aux milieux de l'éducation où il semble plutôt que l'on profite d'un esprit relâché chez la jeunesse pour mieux implanter la "philosophie" de l'éducation nouvelle, dénuée de traditions.

Doit-on attribuer à l'éducation déficitaire le fait que la régression du chômage soit de beaucoup plus lente au Québec qu'en Ontario? La réponse serait sans doute nuancée. Il n'en reste pas moins que l'on doit tenir compte de ce facteur. Par contre, pour l'ensemble du pays, le chômage diminue moins rapidement qu'aux Etats-Unis.

Pourtant nous nous rapprochons du plein emploi, sans y trouver peut-être tous les avantages qu'un niveau supérieur de productivité pourrait apporter.

L'on constate que l'on ne peut atteindre les trois p.c. d'accroissement de produit national brut pour chaque un p.c. de déclin du nombre des chômeurs.

Certes la hausse du niveau d'éducation, le reclassement des travailleurs, le repêchage, les cours accélérés, bref, l'éducation des adultes, un domaine si négligé, ne pourraient qu'accroître les occasions de revaloriser le capital humain, d'employer à meilleur escient les énergies vives et d'en arriver ainsi à une conscience plus précise de la possibilité de réaliser les projets d'envergure sur lesquels s'appuie notre émancipation économique.

Marc-Henri Côté

TAUX D'ESCOMPTE

	Le mois dernier	Depuis	Avant	Depuis	Avant
Canada	4.25%	24 nov. 64	4.00%	11 août 63	3.5%
Etats-Unis	4.00%	23 nov. 64	3.50%	17 juillet 63	3.0%
Royaume-Uni	6.00%	3 juin 65	7.00%	23 nov. 64	5.0%

Le taux d'escompte est important parce qu'il influence les politiques de gestion des institutions financières et la structure des taux d'intérêt sur le marché monétaire (marché de l'argent à court terme) et le marché financier (marché de l'argent à long terme). Il est aussi variable comme l'a démontré la décision de la Banque d'Angleterre, le 23 novembre 1964, de faire passer son taux de 5% à 7% pour protéger la livre anglaise. En raison de la grande mobilité internationale des capitaux à court terme, les Etats-Unis et le Canada haussaient presque au même moment leur taux pour éviter une baisse dans le niveau de leurs réserves internationales.

Des facteurs externes ont aussi amené les Etats-Unis à hausser leur taux d'escompte. On sait que les exportations de capitaux américains sont plus élevées que leurs importations de capitaux. D'autre part, ce surplus d'exportations de capitaux est plus grand que le surplus de leur ba-

lances" qui ont été exercées par le gouvernement américain sur le gouvernement d'Ottawa. Les pressions ressenties par Ottawa sont évidemment perçues par le Québec. Elles le sont d'autant plus qu'une bonne partie de nos déficits annuels sont financés par l'épargne des Américains. La hausse du coût des emprunts ne vient que renforcer les difficultés plus grandes d'approcher le marché financier de New York.

Les priorités sont toujours nécessaires. Elles le sont autant lorsque les conditions du crédit sont faciles que lorsqu'elles deviennent moins faciles. De plus, les possibilités de détérioration des conditions du crédit sont d'autant plus faibles que le souci d'établir et de respecter un système de priorité est élevé.

La hausse du taux d'escompte ne devrait pas amener une réduction des investissements du gouvernement du Québec. En effet, il est plus qu'évident que,

L'industrie des pâtes et papiers envisage de brillantes perspectives

L'un des membres de l'équipe de direction de Domtar Limited, une entreprise qui fabrique plus d'un huitième de tous les produits de pâtes et papiers qui sortent des établissements industriels canadiens, a déclaré que cette industrie a confiance que la demande à l'égard de ses produits, dans toutes les parties du monde, va continuer de s'accroître, en 1966, au rythme "exceptionnel" actuel.

M. W.H. Palm, vice-président et administrateur délégué de Domtar Packaging Limited, l'une des six filiales d'exploitation de Domtar Limited, a fait cette déclaration récemment lors d'une séance d'études sur les perspectives économiques organisée à la Faculté de commerce de l'Université de Toronto.

M. Palm a dit qu'à l'échelle mondiale, la demande à l'égard des produits de pâtes et papiers augmente actuellement "plus rapidement que jamais auparavant", et que les établissements

canadiens fonctionnent présentement à plus de 90 p. 100 de leur capacité, ce qui est plus proche de la pleine capacité qu'en tout temps depuis le milieu de la décennie 50.

Tout indique, a-t-il ajouté, que la demande va continuer d'être forte à l'échelle mondiale, par suite de la hausse rapide des niveaux de vie et d'instruction. L'an dernier, le total de la production mondiale de papier et de carton a dépassé les 100,000,000 de tonnes pour la première fois; en 1956, par comparaison, ce total ne s'élevait qu'à 69,000,000 de tonnes environ.

"Les études les plus détaillées indiquent", a dit M. Palm, "que ce rythme exceptionnel d'expansion de la demande va continuer au cours des années qui viennent."

Et M. Palm d'ajouter: "Naturalement, il y a comme toujours des signes qui pourraient être de mauvais augure, comme la

contraction monétaire, les pressions inflationnistes, et l'incertitude qui existe quant à ce qui remplacera les grands projets de construction actuels lorsqu'ils seront terminés.

"Néanmoins, on ne voit rien poindre à l'horizon qui puisse présager un changement d'importance quelconque dans l'économie (canadienne) avant la fin de 1966. Aussi prévoit-on un autre gain appréciable dans le produit national brut."

Cela ne signifie pas, cependant, que l'industrie est sans problèmes.

"D'une part, par suite — dans une certaine mesure — des concessions appréciables faites aux syndicats ouvriers au cours de ces derniers mois, les frais continuent d'augmenter, et les bénéfices de nombreuses entreprises ne correspondent pas à l'accroissement de la production qu'on a observé.

L'Hydro-Québec accorde des contrats de \$2,800,000

L'Hydro-Québec a accordé des contrats pour une valeur globale d'environ \$2,800,000 dont la majeure partie porte sur des transformateurs, des conducteurs et des câbles.

Deux compagnies, Canadian Westinghouse Co. Ltd de Lachine et la Compagnie Electrique Pioneer de Québec Inc., de Montréal, fourniront des transformateurs de puissance pour les sommes respectives de \$455,132.50 et \$99,631.10.

Une commande de transformateurs de distribution et de régulateurs a été divisée entre trois compagnies: Canadian Westinghouse Co. Ltd (\$239,262), Ferranti-Packard Electric Ltd. (\$101,198) et Canadian General Electric Co. Ltd (\$173,410). Cette dernière s'est vu octroyer un autre contrat de transformateurs de courant-tension à 320 kV de \$37,182 pour le poste de Rivière-du-Loup.

Deux compagnies se partagent un contrat de conducteur ACSR pour la région de Rouvry-Noranda: Canada Wire & Cable Co. Ltd. de Montréal (\$480,267.45) et Les Câbles Industriels Ltée de Lachine (\$204,369.13). Cette dernière s'est, de plus, engagée à livrer une quantité additionnelle de conducteur ACSR à Pointe-aux-Trembles, au prix de \$34,252.41. Cinq autres compagnies fourniront du câble PILC: Phillips Cables Ltd., \$188,554; Northern Electric Co. Ltd., \$151,610; Pirelli Cables Ltd et Canada Wire & Cable Co. Ltd., \$110,060, chacune; et Les Câbles Industriels Ltée, \$10,575.

Un contrat de câble téléphonique pour la région de Québec a été adjugé à Northern Electric Co. Ltd de Montréal pour \$39,785.16 tandis qu'un autre, avant pour objet de la quincaillerie de ligne pour la région de Rouvry, est allé à Canadian General Electric Co. pour \$13,750.

Le restant des contrats, qui comportent différentes pièces de matériel d'une valeur de près de \$300,000, est destiné à différents postes.

Celui de Rivière-du-Loup recevra 11 sectionneurs à 230 kV de I.T.E. Circuit Breakers (Canada) Ltd pour \$51,334.80, tandis que les postes de Manicouagan, Chomedey et Saraguay doivent obtenir des parafoudres à 636 kV 300 kV et 242 kV des compagnies suivantes: Canadian General

Electric (\$30,060) Canadian Ohio Brass Co. (\$25,123.50) et Canadian ASEA Electric Ltd (\$20,550). Pour le poste Poirier, l'Hydro achètera deux régulateurs de tension 500 kVa, 25 kV de la Compagnie Electrique Pioneer de Québec Inc. au prix de \$38,814.80.

Les quatre derniers contrats ont trait à des ouvrages à construire. Les Développements du Nord-est Ltée de Montréal ont obtenu deux contrats: le premier, d'un montant de \$70,680.30 pour la construction de conduits et puis d'accès, sur l'autoroute de la rive nord, le second, de \$46,000 pour la construction de socles en béton pour appareillage et canalisations souterraines au poste Saraguay.

Enfin Inspiration Ltd de Montréal s'occupera de la construction, des modifications, de l'ins-

En prévision de la session provinciale

Les sociétés et hommes d'affaires qui ont des projets de loi à présenter à l'Assemblée législative pour être étudiés au cours de la prochaine session qui commencera le 25 janvier, doivent observer les délais suivants, selon un avis publié par le greffier de la Chambre verte, Me Antoine Lemieux. Les bills privés doivent être présentés chez le secrétaire du comité des bills privés avant le 4 janvier, les pétitions introductives des bills avant le 4 février et reçues avant le 9 février.



LA RENAISSANCE INC.
JOAILLIERS - JEWELLERS
ROBERT BOURGUIN
J.C., B.G.

Investissez dans l'achat d'un diamant d'héritage.
Achetons vieux diamants aux meilleurs prix offerts au Québec.
Recoupage de diamants anciens
Remontage de bijoux - Evaluation sur place.

1255 UNIVERSITE, suite 926
861-1393

tallation et du raccordement d'équipement électrique et ouvrages connexes au poste de Montréal-nord pour la somme de \$44,640 tandis que Dufresne Construction Co. Ltd doit fournir, livrer et mettre en place des poutres de béton précontraint pour le pont d'accès aux ouvrages compensateurs de St-Timothée au prix de \$27,242.

Etudes de marché en vue de produire au Canada du manganèse électrolytique

Union Carbide du Canada a entrepris des études de marché et d'immobilisation en vue de la production du manganèse électrolytique au Canada. Les plans préliminaires prévoient une production annuelle de 3,500 tonnes de manganèse, avec possibilité d'augmentation à 5000 tonnes. Union Carbide entend produire du manganèse électrolytique d'une très grande pureté, avec un minimum de 99.9 p.c. de manganèse. C'est la demande toujours croissante de l'aluminium qui a poussé la compagnie à entreprendre ces études puisque le manganèse électrolytique est employé comme alliage avec l'aluminium. Le Canada ne produit pas de manganèse électrolytique et ce métal est importé des Etats-Unis, du Japon et de l'Afrique du Sud.

"D'autre part, on s'attend à ce qu'il se produise un surcroît temporaire de production de pâte par suite des importants programmes d'expansion qui ont été amorcés au Canada depuis quel- que temps, et qui seront complétés cette année ou l'an prochain. Toutefois, il faut en général prévoir une autre année de prospérité pour 1966, et les immobilisations vont continuer à un niveau record."

Pour ce qui est de la société Domtar, cette entreprise complète actuellement un program-

me de \$100,000,000 visant à agrandir et à moderniser ses installations de pâtes et papiers.

Ce programme comprend la construction d'une nouvelle fabrique de pâte kraft blanchie à Label-sur-Quévillon, dans le nord-ouest du Québec, qui doit commencer à produire 850 tonnes de pâtes par jour vers la fin de 1966, et l'agrandissement de la fabrique de carton kraft de Red Rock (Ont.), dont les nouvelles installations sont présentement à l'essai.

Dans le Québec

Les papeteries visent à la production continue

Les manufacturiers de pâtes et papiers du Québec lorgnent du côté de la production continue, du dimanche au samedi, et leur association, Newsprint Association of Canada, affirme que si cela se produisait la production augmenterait de 13 p.c. dans notre province, comparative- ment à 12 p.c. dans le reste du Canada et à 11 p.c. dans la province de l'Ontario.

Selon NAC, la variation du potentiel de production dans cette industrie sera aussi élevée au Québec, durant la période de 1966 à 1968, que dans l'ensemble des autres provinces, soit 500,000 tonnes sur un volume supplémentaire de 1,025,000 tonnes.

Toujours d'après cet organisme, la production québécoise s'arrêtera à 3,844,000 tonnes en 1965, soit 20 p.c. de plus qu'en 1956; elle augmentera de 2 p.c. en 1966 (3,885,000 tonnes), et atteindra le sommet de 4,385,000 tonnes en 1968. La production canadienne sera portée à 9,775,000 tonnes, soit 57 p.c. de plus qu'en 1956, et le Québec apparaît avec 45 p.c. du potentiel des papeteries canadiennes. Mais tout cela est conditionné par la perspective d'une production conti-

Une étude sur les aménagements d'usines forestières en Gaspésie

Sous l'empire de la loi ARDA, des ingénieurs forestiers, de concert avec le BAEQ et les ministères des terres et forêts et du commerce et de l'industrie, consacreront \$41,000 à une étude sur l'implantation de scieries et d'une usine de pâte mécanique en Gaspésie.

nue. On sait que le gouvernement du Québec, sur la recommandation d'un comité d'étude présidé par le juge Richard Allevy, a déjà permis à quelques compagnies de produire du papier le dimanche, pendant une période de peu de durée, pour remplir des contrats pressants qui auraient été données à d'autres pays si le Québec n'avait pas donné la permission demandée.

Dans vingt ans, la population du grand Québec doublera

M. Jean Lachance, président du Bureau métropolitain de l'industrie et du commerce, a prédit que dans vingt ans la population du Québec métropolitain sera de 700,000 âmes, que le revenu national sera triplé et que le revenu moyen des ouvriers sera de \$10,000 par année.

M. Lachance a déclaré, dans un discours, que cette thèse peut paraître exagérée et remplie d'optimisme mais qu'il en a trouvé les principaux éléments dans les travaux entrepris par le Bureau du Québec métropolitain et dans les extrapolations des frères Kiplinger, aux Etats-Unis.

Dans vingt ans, la population canadienne peut atteindre une trentaine de millions et celle du Québec métropolitain aura doublé, à 700,000 âmes. Le produit national brut, selon les sources consultées par M. Lachance, atteindra alors \$150 milliards. Il n'est donc pas exagéré de dire que le revenu des ouvriers pourra alors atteindre \$10,000 par année, mais il y aura la contrepartie dans une montée parallèle des prix.

Si vous avez le choix...
choisissez **MARTELL**

Sa "fine champagne" Médaille V.S.O.P.
est la quintessence du cognac
Dégustez aussi
le COGNAC MARTELL ★★★
le cognac le plus célèbre en France...
le plus recherché au monde



L'assurance-automobile subit une hausse de tarifs justifiable

La hausse de 1.5 p.c sur les primes d'assurance-automobile qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 1966 serait justifiable.

Le nombre d'accidents n'est pas le seul facteur en cause. La preuve en est qu'il a diminué de 3 p.c. en 1964. Il faut aussi tenir compte du coût des séparations, et c'est là qu'entrent en ligne de compte tous les secteurs connexes: augmentations de salaires des mécaniciens, augmentations de salaires des employés d'hôpitaux, etc...

La hausse de 1.5 p.c. est minime en comparaison de la hausse moyenne au Canada qui est de 5.6 p.c. La hausse avait été d'environ 15 p.c. au Québec.

Stabilisation prochaine

M. Sébastien Allard, directeur de la succursale de Montréal de la Compagnie d'assurances Royale et membre du Comité de tarification d'assurance-automobile.

Les paris sont élevés sur les pistes de course

Une somme quasi fantastique, \$169,926,334, a été parée sur les pistes de course du Canada, cette année. C'est une augmentation de \$8 millions sur l'an dernier et, comme l'an dernier, l'Ontario a obtenu 60 p.c. des paris au Canada.

Blue Bonnets est le seul hypodrome au Québec à présenter des courses de pur-sang. Cette piste a dû faire face à une grève des autobus et à une grève des stations-services. Les Montréalais n'ont pas moins gagné \$15,787,423, soit \$225,118 de plus que la saison précédente. Le saison du turf à Montréal a duré 42 jours.

Voici un tableau par province avec, entre parenthèses, les recettes de l'année 1964.

Québec: Blue Bonnets, \$15,787,423 — \$15,562,205.

Ontario: Woodbine, \$42,199,479 — \$39,042,560; Greenwood — autrefois Old Woodbine — \$28,536,486 — \$28,926,995; Fort Erie, \$31,36,244 — \$31,495,360.

Manitoba: Assiniboia Downs, \$8,410,026 — \$8,328,965.

Saskatchewan: Regina, \$1,452,812 — \$1,314,200; Saskatoon, \$938,398 — \$839,176; prince Albert, \$49,151 — \$35,433.

Alberta: Edmonton, \$10,440,569 — \$9,508,048; Calgary, \$7,605,575 — \$6,783,543; Lethbridge, \$397,242 — \$414,761; Millarville, \$24,740 — \$23,098; Lake McGregor, \$7,940 — \$9,016; Stettler, \$5,938 — \$5,928.

Colombie-Britannique: Vancouver, \$20,804,115 — \$17,458,498; Victoria, \$2,090,613 — \$1,739,263; Prince George, \$23,270 — \$18,026; William Lake, \$16,314 — \$10,318.

bile de la Fédération des assureurs du Canada est d'avis qu'une stabilisation s'avère prochaine. Les deux facteurs qui ont joué sont: la diminution des accidents (environ 3 p.c.) et l'augmentation du coût des réparations (environ 4 p.c.). Et d'ailleurs, la majoration touchera plus particulièrement certaines régions, dont Sherbrooke. Là aussi, le facteur déterminant fut l'augmentation du coût des réparations qui atteindrait 50 p.c.

Le tableau comparatif est des plus révélateurs:

Année	Nombre sur 100 d'accidents automo.	Coût moyen réparations
1960	12.7	\$412
1961	13.3	\$401
1962	14.7	\$404
1963	14.4	\$441
1964	13.9	\$458

Les chiffres actuellement disponibles, a-t-il ajouté, permettent de croire que le pourcentage demeurera le même en 1965. En effet, même si, pour neuf mois, en 1964 on n'avait eu que 84,757 accidents et qu'on en a eu 91,354 dans les neuf premiers mois de 1965, la moyenne

par 100 automobiles demeure la même. En d'autres mots, c'est l'augmentation du nombre des véhicules qui est responsable.

Ce qui permet à M. Allard de conclure: "Si le coût de réparations n'augmente pas, on pourra peut-être stabiliser les primes".

Une requête de régie du commerce de l'automobile

La ville de Québec et sa banlieue ont échappé de justesse à une grève des locataires des stations d'essence et la décision a été remise à plus tard, pour permettre d'intervenir de nou-

veau auprès des grandes compagnies afin de les amener à donner un pourcentage plus élevé des profits aux pompistes qui se plaignent du salaire insuffisant en regard de l'augmentation des dépenses qu'ils ont à encourir pour mieux servir le public.

Les pompistes ont cependant pris la décision de prier le gouvernement du Québec d'instituer une régie du commerce de l'automobile qui aurait droit de regard, notamment, sur l'opération des postes d'essence, et pourrait forcer les automobilistes à soumettre leurs véhicules à deux inspections par année.

M. Leclerc est nommé directeur du Bureau provincial des loisirs

Le Conseil d'administration de la Confédération des loisirs du Québec a exprimé sa satisfaction de la nomination de M. Pierre Leclerc au poste de directeur du Bureau des loisirs au ministère de l'éducation. La Confédération des loisirs, dans une résolution, exprime l'avis que M. Leclerc rendra de grands services lorsqu'il s'agira d'élaborer une politique réaliste en matière de loisirs pour les jeunes et la population en général. Le président de la Confédération, Me Guy Dulude, de Montréal, a promis de collaborer étroitement et de façon soutenue avec le nouveau service des loisirs au ministère de l'éducation et avec son directeur.

L'augmentation de 1.5 p.c. dans les taux d'assurance-automobile annoncée se répartit comme suit:

	Véhicules à voyageurs				Véhicules commerciaux	
	Responsabilité civile	Collision	Ass. com-préhensive	Feu et vol	Total	Total
Montréal - Québec	1%	—	10%	40%	2%	-2%
Hull	4%	—	—	40%	3%	-17%
Sherbrooke	20%	—	20%	—	14%	24%
Villes moyennes	—	—	—	—	—	-7%
Abitibi-Lac St Jean	6%	—	—	-10%	3%	3%
Autres	2%	—	—	—	1%	-1%
					2%	-1.4%

Les nouveaux tarifs entreront probablement en vigueur le 1er janvier 1966.

L'université Laval lancerait une souscription publique

L'Université Laval a l'intention de lancer une souscription publique de \$15 millions pour servir aux investissements que l'université québécoise doit entreprendre le plus tôt possible pour faire face à l'avenir, afin de loger et d'instruire le nombre de plus en plus grand d'étudiants qui sortiront du cours secondaire d'ici quelques années. Cette souscription a fait le sujet de premières études dès l'an dernier et la société Brakeley-Carillon a été chargée des études préliminaires dont le rapport a été soumis au recteur de l'université, Mgr Louis-Albert Vachon. Pour le moment, les dirigeants de Laval se demandent si les restrictions imposées aux investissements ne seront pas de nature à entraver les constructions que l'université veut mettre en chantier le plus vite possible.



Les administrateurs, représentants et membres du personnel de la Maison Leclerc vous offrent leurs meilleurs vœux à l'occasion de Noël et du Nouvel An

RENÉ T. LECLERC

INCORPORÉE

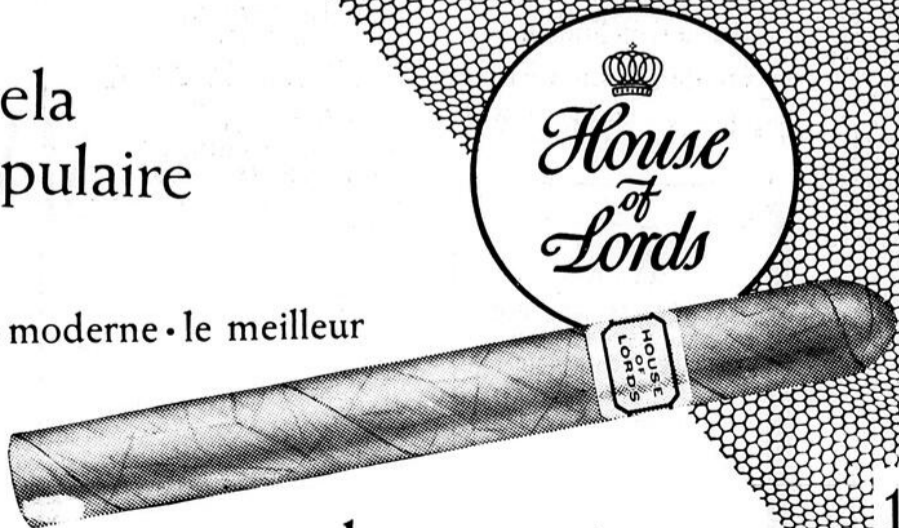
Courtiers en valeurs de placement

MONTRÉAL • QUÉBEC • TROIS-RIVIÈRES



le panetela populaire

mince • moderne • le meilleur



fait de havane choisi

17¢

PRIX SUGGÉRÉ TOUTES TAXES COMPRIS



VOYAGES d'affaires
VOYAGES organisés

Pour votre entière satisfaction, voyagez avec

RITA CARON Inc.

1650 rue Berri, suite 22
TEL.: 842-8781

Palais du Commerce

Tous nos services sont gratuits

Les prêts de la Banque d'expansion industrielle voient les \$300,000,000

Au cours de l'exercice financier terminé le 30 septembre 1965, la Banque d'expansion industrielle a autorisé 2,209 prêts représentant une somme globale de \$96.1 millions. Voilà ce que révèle le vingt-et-unième rapport annuel de la Banque.

En date du 30 septembre, les prêts en cours ou sur le point d'être déboursés s'élevaient à \$296.6 millions et le nombre d'entreprises bénéficiaires de ces prêts à 6,961, comparativement à \$263.4 millions et 6,027 clients à la fin de l'exercice précédent.

Dans son rapport annuel, le président de la Banque, M. Louis Rasminsky, mentionne que, comme par les années passées, plus

de la moitié des prêts que la Banque a approuvés en 1965 furent de \$25,000 ou moins. Le nombre de prêts de plus de \$100,000 a constitué environ 5 p.c. de l'ensemble des prêts consentis et leur montant, 30 p.c.

Le montant moyen des prêts que la Banque a approuvés au cours de l'exercice financier 1965 a été de \$43,500; ce montant est à peu près identique à celui des dernières années.

M. Rasminsky précise que le montant relativement peu élevé du prêt moyen, de même que le nombre accru de demandes reçues et de prêts consentis, soulignent la nécessité pour la pe-

tite entreprise d'avoir accès à une aide financière constante et reflètent l'attention particulière que la Banque accorde aux demandes des petites entreprises.

Parmi les clients de la Banque, le groupe le plus nombreux durant l'exercice 1965 a été celui des entreprises de fabrication qui ont obtenu 36 p.c. des prêts accordés. Suivent les commerces de gros et de détail avec 23 p.c.

Les \$96 millions que la Banque a prêtés durant l'année à l'étude ont servi à financer divers projets d'un coût total de 126 millions. Ces prêts ont surtout été affectés, soit dans la proportion d'un peu plus de 70

p.c., à l'achat de terrains et de bâtiments, de pièces de machinerie et d'outillage.

Le président signale que la Banque a ouvert au mois de septembre une nouvelle succursale à Prince-George, en Colombie-Britannique, et quelle a divisé son bureau de Toronto en deux succursales distinctes, celle du Grand Toronto qui dessert la zone métropolitaine et celle du Moyen-Ontario qui dessert le reste de l'Ontario central. La Banque compte maintenant à travers le pays vingt-sept succursales.

M. Rasminsky fait savoir que la Banque poursuit son programme de visites régulières dans les centres éloignés de ses succursales. Ces visites, au nombre de plus de 400 en 1965, sont annoncées à l'avance et les intéressés sont invités à venir exposer leurs projets au représentant de la Banque.

NOMINATION À LA STABILITÉ



PIERRE GAGNON

Monsieur Roger Bisson, A.V.A. Directeur des Agences de La Stabilité, Compagnie d'Assurance-vie, a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Pierre Gagnon assureur-vie, au titre de gérant des courtiers dans la région de Montréal. Monsieur Gagnon est avantagusement connu dans les milieux de l'assurance-vie.

En plus d'être diplômé L.U.A.-T.C. et L.I.A.M.A. il a depuis ses débuts en assurance-vie conservé son certificat National de Compétence. Gérant d'une succursale de 1961 à 1965 à Repentigny, il a connu des succès remarquables. Très actif dans les milieux sociaux à Joliette et dans sa région, il constitue un précieux apport pour La Stabilité. De plus, il siège à titre de directeur exécutif de l'Association Provinciale des Assureurs-Vie du Québec. Les bureaux de monsieur Pierre Gagnon sont situés à: 110 ouest Crémazie, Suite 529, Montréal.

Un bel accueil a été fait à la publication mensuelle Canadata

Il y a quatre mois, une publication mensuelle en langue française appelée Canadata était postée à plusieurs hommes d'affaires canadiens. Rédigée par le personnel des services français de l'agence de publicité J. Walter Thompson sous la direction de Jean Tougas, directeur des services français de cette agence, cette publication résume les conditions économiques au Canada et offre des éditoriaux se rapportant au monde des affaires.

Depuis juillet 1965, alors que J. Walter Thompson adressait le premier numéro de cette revue, la liste d'adresses a atteint 450 et des demandes affluent toujours de la part de directeurs d'importantes sociétés, comme de chefs d'entreprises plus modestes, qui ont lu ou entendu parler de Canadata et qui désirent recevoir leur copie personnelle. Déjà, plusieurs maisons ont demandé des copies supplémentaires pour distribuer à leurs chefs de services ou à leurs représentants.

M. Tougas croit que cette publication doit servir de lien entre les communautés francophones et anglophones, qu'elles doivent être un véhicule d'échange d'idées sur la situation économique et surtout au sujet de la mise en marché des produits au Québec.

Des travaux d'hiver vont s'accomplir au Québec dans 1099 municipalités

Le ministère des affaires municipales du Québec a terminé la compilation du programme des travaux d'hiver dans notre province, pour la saison 1965-66. Les demandes des municipalités ont toutes été reçues maintenant et elles ont été examinées et approuvées.

Il ressort des chiffres publiés par le bureau de la statistique du ministère des affaires municipales que les travaux demandés par 1,099 municipalités coûteront \$122,229,998 pour 2,401 projets.

On sait que les deux gouvernements, le fédéral et celui de la province, participent au paiement de la main-d'œuvre, au moyen de subventions, cependant que les matériaux sont payés par les municipalités. Le coût de ces matériaux, dans le programme de 1965-66 atteint la somme de \$82,227,713.91 et la main-d'œuvre nécessitera un déboursé de \$40,002,294.99.

Au cours des derniers mois, le fédéral a versé aux municipalités \$23,017,597.59 pendant que le gouvernement du Québec payait, pour sa part des salaires, une somme de \$16,000,914. On note, depuis l'année 1958, une augmentation constante de ces travaux d'hiver. En 1958, il n'y eut que 71 municipalités intéressées et les subventions fédérale et provinciale ont atteint \$1,426,170.45. Cette année, 1,099 municipalités profitent de ce programme nécessitant un déboursé de plus de \$122 millions.

Le sous-ministre des affaires municipales, Me Jean-Louis Doucet, c.r., a déclaré que le ministère ne peut rien faire pour forcer les banques et autres institutions de crédit, qui jusqu'ici prêtaient aux municipalités pour les travaux d'hiver, à mettre de l'eau dans leur vin. On sait que dans bien des municipalités, les banques refusent de prêter pour

payer la main-d'œuvre employée aux travaux d'hiver. Dans certains cas, les banques pourront prêter jusqu'à 20 p.c. des sommes nécessaires, mais c'est insuffisant.

M. Doucet a déclaré que plusieurs municipalités doivent encore aux banques pour les travaux d'hiver de 1964-65 et que le ministère ne peut pas aider autrement qu'en activant la vérification des comptes de cette année-là, afin de permettre aux deux gouvernements de rembourser les sommes payées au titre des salaires. Les banques pourraient alors faire de nouvelles avances après avoir été remboursées pour le passé. Plusieurs municipalités du Lac St-Jean et du Bas St-Laurent ont dû interrompre leurs travaux d'hiver depuis quelques jours à cause du refus des banques de leur avancer les sommes nécessaires.

Québec forme un comité de l'enseignement aérotechnique

Le service de l'enseignement spécialisé au ministère de l'éducation a formé un comité consultatif de l'aérotechnique qui a pour fonction de suggérer au ministre de l'éducation les mesures à prendre pour que l'enseignement offert par l'Institut d'aérotechnique de Dorval soit orienté de façon à répondre à la demande de personnel dans ce secteur, principalement la demande de pilotes commerciaux et d'hôtes de l'air. La création du comité nouveau découle du programme d'envergure entrepris pour améliorer la formation professionnelle et humaniste des diplômés de l'enseignement spécialisé.

Le comité consultatif de l'aérotechnique se compose des personnes suivantes: M. Roland-G. Lefrançois (Société Nordair), président; M. Joseph Coughlan (United Aircraft of Canada Limited), vice-président; M. Norbert Coisman (Ecole normale de l'enseignement technique), secrétaire. Les membres du comité sont: MM. Jean Lépottier (Air Canada); Donald Mordell (université McGill); Marius Leblanc

(Institut d'aérotechnique); Gilles Farmer (ministère de l'éducation); J.-R. Alarie (Bristol

Aero-Industries Limited); Léo Charlebois (Institut d'aérotechnique); David Boyd (Rolls-Royce of Canada Limited); Léonard Fournier (Québec Air); Jacques Godin (Ecole polytechnique de Montréal).

En novembre, les étudiants ont reçu en bourses \$3,000,000

Le ministère de l'éducation a versé, en fin de novembre, \$3,032,839 en bourses ordinaires et prêts aux étudiants, en vertu de la loi de l'aide aux étudiants.

De cette somme représentant 19,006 chèques, \$2,543,294 ont été accordés en bourses et \$489,535 en prêts. C'est la deuxième émission de chèques pour l'année académique en cours. Une première avait eu lieu le 15 octobre pour un montant de \$3,712,335. Une troisième émission est prévue à la fin de décembre et une quatrième aura lieu le 15 janvier. Cette dernière est rendue nécessaire parce que bon nombre d'étudiants ont retardé à répondre au questionnaire préliminaire.

UNE ATMOSPHERE ORIENTALE CUISINE FRANÇAISE ET ORIENTALE
Endroit idéal pour y tenir des réunions ou des congrès, des réceptions de mariages ou des fêtes intimes.
NEUF SALLES DE RECEPTION POUR SATISFAIRE TOUTE EXIGENCE
Terrain de stationnement gratuit d'une capacité de mille automobiles.

SAMBO
Le RESTAURANT de Distinction
situé à quinze minutes du centre de Montréal
Pour réservations: 256-1694

VAT 69
UN SCOTCH RENOMMÉ
IMPORTÉ D'ÉCOSSE EN BOUTEILLES

La consommation du nickel établit un nouveau record

En 1965, pour la troisième consécutive, la consommation de nickel du monde libre a établi un nouveau record, a déclaré M. Henry S. Wingate, président du conseil d'administration de The International Nickel Company of Canada Limited, dans un compte-rendu de fin d'année sur l'industrie du nickel.

On estime, en effet, a-t-il dit, qu'en 1965 la consommation de nickel du monde libre aura été de 730 millions de livres, soit 60 millions de livres — c'est-à-dire neuf p.c. — de plus qu'en 1964 qui était déjà une année record. Les statistiques complètes que nous possédons maintenant indiquent qu'en 1964 la consommation a été plus importante qu'on ne l'avait estimé, atteignant 670 millions de livres, alors qu'en 1963 elle avait été de 533 millions de livres.

Tout indique, a poursuivi M. Wingate, qu'en 1966 la consommation de nickel du monde libre se maintiendra à un niveau élevé.

"Tous les principaux pays industriels du monde libre auront consommé plus de nickel en 1965 qu'au cours de toute année antérieure", a déclaré M. Wingate. C'est aux Etats-Unis qu'on prévoit l'augmentation la plus importante, le gain étant d'environ 42 millions de livres par rapport à 1964, ce qui portera la consommation totale de ce pays à 350 millions de livres. Cette augmentation a pratiquement eu lieu au cours du premier semestre de l'année, les aciers d'alliage et les aciers inoxydables absorbant plus de la moitié de la hausse. La possibilité d'une grève de l'acier a en effet incité les utilisateurs à accumuler des stocks, et ce fut le cas en particulier des industries consommatrices d'acier au nickel.

En Europe, on s'attend à ce qu'en 1965 la consommation de nickel dépasse d'environ 15 millions de livres le chiffre de 262 millions atteint en 1964. Cette augmentation est due surtout à l'activité industrielle intense que connaît l'Europe.

Le tableau suivant indique quelle fut, approximativement la consommation de nickel dans les pays du monde libre au cours de 1965, avec les chiffres correspondants pour 1964:

La production de nickel

On prévoit que la production de nickel du monde libre aug-

mentera considérablement au cours des années à venir grâce aux sources nouvelles d'approvisionnement et aux différents programmes d'expansion récemment annoncés par les producteurs.

A l'heure actuelle, International Nickel a entrepris l'exploitation de huit nouvelles mines — cinq en Ontario, deux au Manitoba et une au Guatemala, ce qui, avec ses autres mines du Canada, porte à 17 le nombre des mines en exploitation ou en voie d'exploitation.

Au Manitoba, la mine Birchtree entrera bientôt en production et les travaux progressent rapidement à la nouvelle mine Soab. A l'affinerie de nickel de Thompson, où un procédé amélioré de purification électrolytique a été mis au point, on travaille actuellement à augmenter l'efficacité et la productivité.

Dans le district de Sudbury, International Nickel a entrepris un nouveau programme de grande envergure qui permettra d'accroître pendant de longues années le niveau de production. Ce programme, qui a été annoncé en septembre dernier, comporte l'ouverture d'une nouvelle mine, la construction d'une nouvelle usine, l'expansion et le développement des mines déjà en exploitation ainsi que la modernisation et l'agrandissement des installations.

En août dernier, après avoir procédé pendant plusieurs années à des travaux d'exploration, la compagnie a annoncé son intention d'établir au Guatemala des installations pour l'extraction et le traitement de minerais latéritiques contenant du nickel. On estime que la capacité de ces installations, où la production commencera à la fin des années '60, sera dès le début d'au moins 25 millions de livres de nickel par an.

L'expansion à Thompson, dans le Manitoba, et les nouvelles installations du Guatemala sont la conséquence du programme d'exploration appliqué sur une base permanente par International Nickel en vue de découvrir des gisements nouveaux ou de développer ceux qui existent. Ces travaux d'exploration, auxquels la compagnie a consacré plus de \$10 millions en 1965 et qui comportent l'analyse de quelque 18,000 échantillons de minerai chaque année, permettent à la fois de substituer des

mines nouvelles à celles qui sont épuisées et d'accumuler des réserves.

La compagnie Falconbridge Nickel Mines Limited et l'entreprise française, la Société Le Nickel, ont toutes deux annoncé des programmes d'expansion. De plus, en septembre dernier, la Société Le Nickel et la Kaiser Aluminium & Chemical Corp. ont annoncé la création d'une entreprise conjointe qui exploitera de nouvelles installations de production de nickel en Nouvelle-Calédonie et se chargera de la mise sur le marché de cette production aux Etats-Unis.

D'autre part, la Hanna Mining Company a annoncé l'agrandissement de ses installations d'affinage aux Etats-Unis et prévoit une augmentation de son taux de production d'alliages au fer-nickel. La compagnie Sherritt Gordon Mines Limited a également annoncé l'expansion de ses installations pour le traitement des poudres de nickel et de son usine de pièces de monnaie au Canada.

Perspectives

"Depuis le début du siècle," a dit pour conclure M. Wingate, "la consommation de nickel a, en moyenne, doublé tous les 14 ans. Au cours des récentes années, ce taux de croissance a été plus rapide et on estime que dans les années à venir la consommation du nickel continuera à enregistrer des gains substantiels.

"En raison du niveau élevé de la demande, l'industrie du nickel attire de nouvelles compagnies et l'exploitation du nickel a été

Le rapport de la Commission Bélanger serait remis le 31

Le rapport de la commission Bélanger sur la fiscalité au Québec sera remis au gouvernement à la fin du mois de décembre, très probablement le 31, selon une déclaration du président de la commission, M. Marcel Bélanger.

C'est un document des plus importants que le gouvernement attend avec beaucoup d'intérêt, de même que toute la population, car il va proposer une nouvelle assiette fiscale au gouvernement et à la population. Il est rumeur que la commission suggère, notamment, au gouvernement, d'enlever tout pouvoir de taxation aux commissions scolaires pour laisser tout le produit des taxes foncières aux municipalités. Dans ce cas, la province de Québec devra assumer une part encore plus grande des dépenses scolaires.

entreprise dans de nouvelles régions. Le Canada, qui a été le principal fournisseur de nickel du monde libre, aura à faire face à une concurrence croissante de la part d'autres pays producteurs. L'industrie du nickel joue un rôle important au Canada: chaque année, elle paie \$150 millions en salaires seulement, et chaque année elle apporte au Canada plus de \$300 millions en devises étrangères. Si l'industrie canadienne du nickel a pu conserver sa place prépondérante, elle le doit en grande partie à l'énergique politique de soutien du gouvernement. De plus en plus, d'autres pays feront concurrence au Canada dans le domaine du nickel et pour faire face à cette concurrence, le Canada doit continuer à encourager l'industrie et lui donner son appui pour lui permettre de maintenir sa progression.

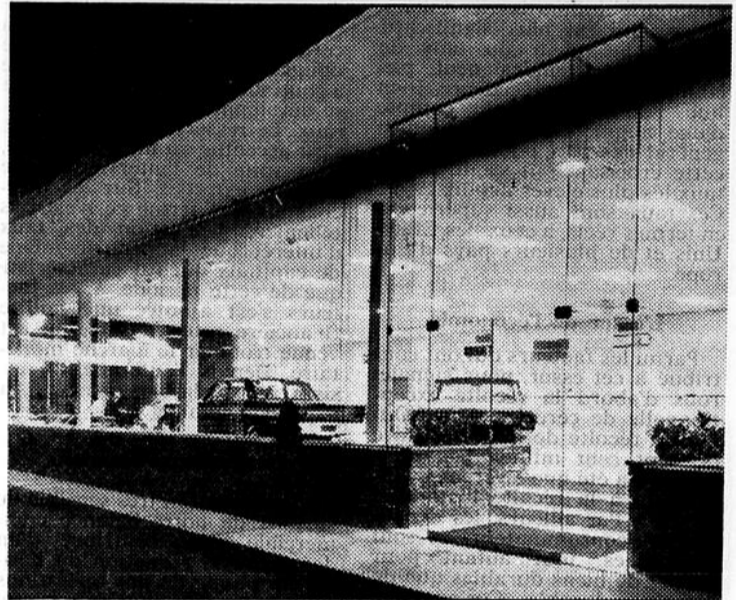
"Les programmes intensifs de recherche et de développement

des marchés d'International Nickel et des autres producteurs continueront à jouer un rôle prépondérant pour élargir les débouchés du nickel. Le nickel bénéficiera aussi du fait que de plus en plus, à notre époque de conquête de l'espace, on exige des matériaux de très haute qualité, capables de résister à des vitesses de plus en plus grandes, à des variations de température de plus en plus importantes et à des pressions et efforts de plus en plus élevés. Les innombrables applications du nickel montrent bien son importance croissante. Le nickel est en effet utilisé aussi bien pour la fabrication d'articles de grande consommation, comme les ustensiles de cuisine en acier inoxydable, que dans l'équipement industriel lourd ou de haute précision. Les progrès industriels et économiques du monde moderne ne manqueront pas de créer des débouchés nouveaux aux produits contenant du nickel."

À REGARDER DE PRÈS...

LES PRODUITS EN VERRE

Pilkington



Rowland Motors Ltd., Scarborough; conception: Embacher, Kulynych & Richards; construction: F. Rowland Realty Ltd.

LES DEVANTURES TOUT VERRE "AllGlass" transforment tout votre magasin en vitrine

Son entrée en verre de sécurité "Armorplate" de 1/2" monté par suspension, et sa façade de verre flotté "Float glass" donnent à cette salle de montre son air propre et dégagé. Seul le verre permet une telle sensation de spaciosité. Cette façade est conçue selon la technique des "ailerons de verre", récemment mise au point par Pilkington, et qui élimine les supports et joints métalliques. Donnez à vos locaux une clarté nouvelle. Renseignez-vous sur les usages du verre.

Pour obtenir des renseignements plus détaillés et l'adresse de la succursale de votre localité, veuillez écrire à: Pilkington Glass Limited, 3444 est, boul. Saint-Joseph, Rosemont (Montréal 36), P.Q.

Appelez votre Centre local Pilkington de verre et de peinture 17 SUCCURSALES DANS TOUT LE CANADA

— ÉVALUATION MUNICIPALE EXAGÉRÉE —

consultez — GIROUX, PHANEUF ET ASSOCIÉS, INC.

866-2019

235, DORCHESTER EST SUITE 202

BOLTON, TREMBLAY & COMPAGNIE

GÉRANTS ET CONSEILLERS EN PLACEMENTS

1245 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 25

2200, rue Yonge
Toronto 12

LOCATEURS
OU
LOCATAIRES
Le Bulletin I.C.I. vous est indispensable. Copie gratuite sur demande... Composez:
725-7700
LE BULLETIN I.C.I.
3300 est, rue Bélanger,
Montréal 36.

Une année de croissance équilibrée de la demande globale, voilà ce qu'apporte 1965 à l'économie

La période qui s'achève marque la cinquième année d'expansion continue de l'économie canadienne; dans l'histoire des cycles économiques au pays, il s'agit là d'un fait exceptionnel, a commenté M. J. Ubald Boyer, président de la Banque provinciale du Canada, dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion de la 65e assemblée annuelle de la Banque provinciale du Canada, le 14.

Près d'un millier des 5,400 actionnaires de cette institution bancaire, la seule qui n'a pas connu de fusion au cours de son histoire et qui possède donc son identité originale, ont assisté à l'assemblée générale annuelle, à l'hôtel Reine-Elizabeth.

L'année 1965 sera connue comme une année de croissance équilibrée de la demande globale dans tous les domaines. Le plafonnement de la masse monétaire depuis quelques semaines en est l'un des plus remarquables aspects.

M. Boyer a de nouveau insisté sur certaines conclusions du rapport de la commission Porter. Il a préconisé de nouveau la disparition du plafond de l'intérêt bancaire à six p.c., ce qui profiterait non seulement aux emprunteurs, mais à tout le public. M. Boyer a mis en lumière le fait que des taux concurrentiels augmenteraient l'efficacité globale de notre système bancaire et financier.

Voici de larges extraits du discours de M. Boyer.

"Selon les dernières prévisions, notre produit national brut dépassera, cette année, les cinquante milliards de dollars. Et, ce qui est plus significatif encore, la valeur du taux de croissance atteindra neuf p.c. comme l'année précédente. Bien que l'on doive tenir compte d'une augmentation de l'indice général des prix pour apprécier cette croissance, il s'agit là des taux les plus élevés depuis 1956... Ces taux sont aussi supérieurs, en termes réels, à ceux des Etats-Unis et de plusieurs pays d'Europe.

L'essor de l'économie

Parmi les facteurs qui ont contribué à cet essor, nous signalerons d'abord la récolte exceptionnelle de céréales dans l'Ouest; la récolte de blé, de l'ordre de sept cent millions de boisseaux, n'a été que légèrement inférieure à la récolte historique de 1963. Par ailleurs, les dépenses des consommateurs se sont accentuées, tout autant pour l'achat de biens durables que de biens non durables. Ces augmentations ont été stimulées par une réduction de l'impôt sur le revenu. Dans le domaine des investissements, l'expansion de la construction s'est poursuivie à un rythme supérieur à celui de l'an dernier. Cette année, les résultats du second trimestre étaient de 25 p.c. supérieurs à ceux du premier trimestre. Pour ce qui est des investissements en équipements industriels, la hausse correspondante est de 20 p.c. De plus, toutes les prévisions révisées d'investissements, dans les industries manufacturières, présentent des augmentations sensibles, sauf dans le cas de l'industrie des produits chimiques. Dans tous les cas, ces prévisions sont supérieures aux investissements effectués l'an dernier. Il en va de même dans le domaine des services d'utilités publiques. Si tous ces projets se réalisent, on observera, pour l'ensemble de l'année, une augmentation de l'ordre de 20 p.c. des investissements publics et privés, par rapport à l'an dernier, rythme d'accroissement qui serait le plus élevé de la présente période d'expansion. Pour ce qui est des dépenses gouvernementales, on peut s'attendre, au niveau fédéral, à un budget équilibré bien que l'ensemble des opérations de caisse serait sûrement déficitaire. Aux niveaux provincial et municipal, il semble que l'accroissement des dépenses sera supérieur à celui des recettes

sur l'ensemble de l'année. Ce déficit vient donc accentuer la demande effective.

Ce qu'il faut conclure de ce bref examen, c'est que l'année 1965 représente une année de croissance équilibrée de la demande globale dans tous les domaines. C'est du moins ce que révèle l'augmentation des dépenses tant privées que publiques, dans tous les secteurs de la consommation et de l'investissement. Mais ces tendances ne sont pas sans exercer une certaine pression sur les prix, à mesure que l'on se rapproche du plein emploi...

La conjoncture financière

Cette évolution de l'économie a été soutenue par un accroissement, sans précédent depuis 1961, de tous les prêts des banques à charte. La masse monétaire s'est accrue à un rythme accéléré et supérieur à celui des années précédentes, soit de 9 p.c. au cours des dix premiers mois de l'année... Les signes d'un gonflement de la demande globale devenant manifestes, on a pu constater, depuis la fin du premier trimestre de l'année courante, une élévation sensible des taux d'intérêt sur les marchés financiers. Parallèlement à cette évolution, le portefeuille obligataire des banques à charte a continué de baisser, tandis que se développaient les prêts généraux. Le resserrement du crédit s'est accentué au milieu de l'été, à la suite de l'intervention de facteurs externes. Sur les marchés à court terme ce n'est pas tellement l'élévation des taux d'intérêt que la pénurie même de capitaux qui fut caractéristique de cette période. A ces facteurs s'est ajoutée une faille financière retentissante qui est venue troubler le marché monétaire. Depuis l'automne, on assiste à un plafonnement de la masse monétaire.

Le commerce extérieur

L'amélioration très sensible du surplus de notre balance commerciale avait contribué, l'an dernier, à la réduction du déficit chronique de nos opérations courantes. Par contraste, cette année, il semble qu'il y ait un retour à la situation antérieure. Notre compte des marchandises sera vraisemblablement déficitaire, à moins que le rythme des exportations de blé, vers la Chine et l'Union soviétique, n'occasionne un léger surplus... Au chapitre des invisibles, le déficit sera plus prononcé que l'an dernier. Au total, il faut s'attendre à un accroissement du solde déficitaire global de la balance des comptes.

Quels sont les éléments qui agiront sur l'évolution à court terme de nos relations avec l'étranger?... Le Canada aura surtout à faire face au problème que lui pose le déficit de la balance américaine des paiements. Le problème deviendra de plus en plus aigu, dans la mesure où les Etats-Unis continueront à corriger ce déficit, qui était de l'ordre de 2,8 milliards de dollars l'an dernier. Les restrictions volontaires des sorties de capitaux recommandées par le président Johnson et dont les effets se sont déjà manifestés sur nos marchés financiers, pourraient avoir de lourdes conséquences pour notre économie...

Les liquidités internationales

Il est évident que l'objectif de la libéralisation des échanges internationaux est lié à la stabilité du système monétaire interna-

tional et à l'existence de liquidités suffisantes et dont la solidité soit assurée. Or cette solidité est basée, en partie, sur la confiance dans les devises-clés ou devises-réserves sur les marchés internationaux. Cette confiance elle-même repose, en partie, sur l'importance et la puissance des économies nationales dont la monnaie est utilisée couramment sur ces marchés. Elle repose aussi sur l'équilibre de la balance des paiements des pays à monnaie-réserve: les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Or, il est indéniable que le système qui consiste à utiliser des livres sterling, pour effectuer les tiers des transactions internationales, ne correspond plus à l'importance relative du Royaume-Uni dans le monde. De plus, on ne peut obtenir un accroissement des liquidités, sous forme de dollars américains, dans le circuit qu'au prix d'un très lourd déficit de la balance des paiements des Etats-Unis. Il apparaît évident que même si, à court terme, les liquidités actuelles suffiront à régler les déséquilibres courants, il deviendra urgent, d'ici quelques années, d'élargir le nombre de monnaies nationales appelées à jouer un rôle sur le plan international, tout en accordant un statut élargi aux institutions monétaires internationales déjà existantes.

Les capitaux étrangers

Il convient également de confronter les opinions au sujet des investissements étrangers, surtout américains, au Canada. D'une part, ceux qui craignent la main-mise de l'étranger sur notre industrie prétendent que l'intérêt national canadien est négligé par ceux qui investissent dans notre pays et que cette attitude est lourde de conséquences. D'autre part, ceux qui insistent pour qu'on laisse le champ libre à ces investissements, en font voir les effets bénéfiques en termes de revenus et d'emplois additionnels; cet argument est strictement économique. Mais tous soulignent la nécessité, pour le Canada, d'obtenir des capitaux massifs qui sont insuffisants sur les marchés canadiens. Il ne nous appartient pas de trancher ce débat. Mais nous voudrions souligner l'urgence d'une étude approfondie de cette question par les autorités fédérales et les organismes spécialisés qui s'y rattachent, afin que nos décisions soient basées sur des faits et non sur des opinions. Quant à nous, nous croyons que dans la mesure où les administrateurs demeurent guidés par des critères de rentabilité, et dans la mesure où persiste la concurrence entre ceux qui investissent au Canada, la question du contrôle ne constitue pas une menace au sens où certains l'entendent. Dans cette perspective, le rôle du gouvernement n'est pas de restreindre l'entrée des capitaux, mais de suivre de très près leur évolution et d'en tenir compte dans l'établissement de politiques cohérentes; l'essentiel est de rendre compatibles les divers champs de la politique économique canadienne.

Plein emploi

L'un des résultats les plus frappants de cette période de cinq années d'expansion, consisté dans la baisse continue du taux de chômage. Alors que la moyenne nationale de ce taux était de plus de 7 p.c. en 1961, on prévoit que ce taux moyen sera près de 4 p.c. pour l'ensemble de l'année 1965. Mais, ici encore, loin de nous complaire dans une attitude satisfaite, nous croyons qu'il faut tout mettre en oeuvre pour essayer de réduire ce taux de chômage, tout en veillant à maintenir et même à accroître la productivité de la main-d'oeuvre employée. Et il le faudra, si l'on veut atteindre

les objectifs fixés dans le premier rapport du Conseil économique du Canada. Ces objectifs requièrent que le taux de chômage ne dépasse pas, en moyenne, 3 p.c. d'ici 1970. Cela demandera l'application d'une politique de main-d'oeuvre appropriée. Par là, nous entendons une politique visant à adapter l'offre à la demande de main-d'oeuvre dans chaque type d'occupation et chaque région. La poursuite de cette politique va nécessiter l'intensification des programmes de rééducation de la main-d'oeuvre en vue d'en accroître la mobilité occupationnelle, en dépit de l'inertie et même de la résistance que l'on pourra rencontrer... La rééducation devient une exigence primordiale dans le contexte d'une économie dont le développement est engagé dans une voie toujours plus technique...

La loi sur les banques

L'esprit du rapport Porter vise à rétablir, entre autres, une plus grande concurrence entre les participants aux marchés monétaires et financiers. Or, nous sommes forcés de conclure que certaines dispositions importantes du Bill C-102 ne respectent pas cet esprit.

Observons tout d'abord que la limite à 6 p.c. du taux sur les prêts interdits aux banques commerciales de faire affaire dans les domaines où le degré du risque encouru exige des taux plus élevés. Les clients éventuels, dans ces catégories de prêts, sont donc forcés de s'adresser à d'autres institutions; celles-ci, étant à l'abri de la concurrence des banques, sont aptes à demander et à obtenir des intérêts plus élevés et parfois excessifs. Par ailleurs, il est évident que si les banques pouvaient avoir accès à des catégories de prêts plus profitables, elles seraient en mesure de verser à leurs épargnants des intérêts plus élevés. Il apparaît donc que la suppression du plafond de 6 p.c. serait non seulement à l'avantage de tous les clients des banques, mais encore qu'elle profiterait à l'ensemble du public, en faisant prévaloir des taux concurrentiels qui augmenteraient l'efficacité globale du système bancaire et financier.

Une autre disposition du projet de loi oblige les banques à conserver une réserve secondaire de liquidités, pouvant être variée de 6 à 12 p.c., sous forme de Bons du Trésor et de prêts au jour le jour. Cette réserve, qui était maintenue jusqu'à présent en vertu d'une simple entente entre les banquiers et la Banque du Canada, verra son existence sanctionnée par la loi, à moins que l'on n'apporte un amendement à cette dernière. Il faut bien comprendre que cette réserve constitue, en partie, une façon peu onéreuse pour le gouvernement d'obtenir des seules banques à charte des emprunts forcés. Nous espérons donc que cette mesure ne deviendra pas un trait permanent de notre système bancaire, mais sera considérée, par les autorités centrales, comme un instrument de la politique monétaire devant être utilisé uniquement dans les périodes critiques du cycle économique.

Les facteurs les plus marquants qui se reflètent dans le 65e état financier annuel de la Banque sont: la forte croissance de nos prêts, une progression satisfaisante quoique moins rapide de nos dépôts, ainsi qu'une modeste hausse de nos profits, a commenté M. Léo Lavoie, gérant général de la Banque provinciale.

Si l'on exclut les prêts hypothécaires et les prêts sur titres, les crédits accordés à la clientèle au cours de l'exercice se sont accrus de \$41.1 millions de dollars, soit près de 14.5 p.c. pour atteindre un niveau record de \$326.3 millions à la fin d'octobre dernier. Toutes nos catégories d'emprunteurs ont bénéficié de cette croissance de nos prêts. Notre plan budgétaire de crédit à la consommation a marqué

une augmentation d'environ \$10 millions, ce qui représente quelque 50 p.c. de plus que l'an dernier.

Les prêts de la Banque aux municipalités et commissions scolaires avaient atteint \$47.5 millions de dollars en fin d'octobre, soit quelque 60 p.c. de plus que douze mois auparavant.

L'ensemble de nos dépôts se totalisait à \$511.6 millions en fin d'exercice, marquant une augmentation de \$35.8 millions, soit environ 7.5 p.c. de plus que l'an dernier. Je suis particulièrement heureux de pouvoir signaler les progrès satisfaisants des dépôts d'épargne des particuliers; la hausse de \$19.2 millions enregistrée à ce poste correspond à un taux de croissance de 8.5 p.c., a dit M. Lavoie.

Nos dépôts à terme autres que ceux des particuliers ont également fait voir une augmentation appréciable de \$11.1 millions, ou près de 12 p.c.

Portefeuille et réserves liquides

Comme l'augmentation de nos prêts commerciaux a été plus rapide que celle de nos dépôts, la Banque a dû modifier la répartition de son actif. Compensant une réduction de \$12.2 millions dans ses prêts sur titres, les valeurs d'encaisse se sont accrues de \$5.5 millions et le portefeuille de \$1.8 million, de sorte que l'ensemble des liquidités a assez peu diminué en chiffres absolus. En pourcentage de l'actif total, cependant, qui a maintenant atteint le chiffre record de \$543.1 millions, le total des avoirs en caisse et des valeurs négociables, qui forment \$198.8 millions, représentent un taux de liquidité de 36.6 p.c., comparativement à 40.2 p.c. l'an dernier.

Les réserves liquides de tout le système bancaire, quoique toujours abondantes, ont atteint des niveaux au-dessous desquels elles ont rarement descendu dans l'histoire des banques canadiennes.

Les structures

Au cours de l'année, nous avons complété la réorganisation de nos structures administratives en formant quatre nouveaux bureaux régionaux pour le territoire de la région de Montréal. L'ensemble de notre réseau de succursales relève maintenant de la juridiction directe de nos huit surintendants de districts. Cette réforme permet donc d'offrir un service de qualité supérieure à la clientèle.

La Banque a ouvert cinq nouvelles succursales au cours de l'année, soit deux à Montréal-Nord et une respectivement à Québec, Ville de Laval et Baie Comeau. Nous avons par ailleurs fermé notre bureau de Shelter Bay et transformé en agence notre bureau de Val-Brillant. En fin d'exercice, notre réseau était donc constitué de 200 succursales et de 168 agences.

Huit de nos anciennes succursales ont été aménagées dans un local nouveau et quatre autres sont installées dans un bureau entièrement rénové.

La valeur aux livres des immobilisations de la Banque et de ses placements dans sa filiale "Les Immeubles Pro-Can Ltée" est inscrite à \$11.9 millions au bilan de fin d'exercice, après déduction des provisions habituelles pour amortissements, ce qui marque un accroissement d'un quart de million environ sur le chiffre correspondant l'an dernier.

Les bénéfices

Les opérations de l'exercice ont produit un profit de \$4,463,115, après déduction des provisions habituelles pour la dépréciation de l'actif et les éventualités, ce qui représente quelque \$160,000 de plus que l'an dernier. Après avoir pourvu au paiement d'impôts de \$2,260,000, le profit net s'établit à \$2,203,115, soit

L'ensemble des prêts des banques a augmenté de 17 p.c. au cours de l'année

L'ensemble des prêts des banques à charte du Canada s'élevait à plus de \$9,5 milliards, en fin d'octobre, une progression d'environ 17 p.c., a noté le président de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle, le 14.

M. William M. Currie a souligné que les banques canadiennes ont eu à résoudre, cette année, des problèmes d'une ampleur particulière. Le besoin de crédit pour le financement d'une forte activité commerciale n'a cessé d'augmenter, tandis que la quantité de capitaux à court terme ordinairement offerts par les Etats-Unis était réduite. L'entente canado-américaine au sujet du maximum fixé pour les réserves officielles du Canada a imposé certaines restrictions quant à l'application des taux d'intérêt dans des cas exigeant une certaine prudence.

Tendance ferme

La "ferme tendance ascendante" de l'économie canadienne "s'est maintenue" et "toutes les régions du pays ont pleinement participé à cet essor économique" a dit aujourd'hui M. William M. Currie, président de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, à l'assemblée générale annuelle des actionnaires.

"Bien que les perspectives demeurent encourageantes", a-t-il dit, "nous serions bien avisés de tenir compte des pressions croissantes qui s'exercent sur les coûts et les prix, afin de pouvoir conserver les avantages acquis au cours de quatre années de progrès impressionnants".

Il a mentionné qu'il existe "des signes indiquant une augmentation de certaines pressions qui se traduisent par une augmentation du prix des services, par une pénurie de la main-d'oeuvre spécialisée, ainsi que par le prolongement des délais de livraison de divers types de matériaux et d'équipement et par un certain resserrement du marché des capitaux. Le coût de la production grimpe lentement et les frais de main-d'oeuvre par unité de production sont d'environ 3 p.c. plus élevés qu'il y a un an".

On s'attend à ce que le produit national brut dépasse, en 1965, les \$51 milliards, marquant, par rapport à l'an dernier, une augmentation de neuf p.c. au cours actuel du dollar et de six p.c. en volume.

Il a relevé que le secteur des revenus des particuliers, auquel il faut attribuer les deux tiers environ du produit national

brut, a fait preuve de fermeté toute l'année durant. L'emploi a continué d'augmenter fortement, et l'accroissement des revenus des particuliers, ainsi que l'augmentation incessante du volume du crédit aux consommateurs ont influé sur la demande des marchandises et des services.

Il y a eu une augmentation considérable des investissements, ainsi qu'un accroissement soutenu de la production des industries manufacturières, et un chiffre élevé de ventes au détail. La demande pour nos produits d'exportations est demeurée active, du fait que la situation économique des pays qui sont nos principaux clients a été plus favorable que prévu.

"Il est encourageant de constater que les produits manufacturés canadiens continuent à pénétrer les marchés étrangers", a dit M. Currie, "mais il faudra", a-t-il ajouté, "pour que l'économie canadienne puisse continuer à supporter un niveau élevé d'importations, que ce mouvement se maintienne au cours des années à venir".

Les importations

"Le niveau auquel se maintiennent nos importations reste l'un de nos problèmes économiques les plus difficiles et les plus essentiels". Cette année, nos importations ont augmenté à un rythme plus rapide que nos exportations, et nos importations de marchandises, au cours des neuf premiers mois, ont été de 12 p.c. plus élevées qu'au cours de la période correspondante de 1964.

Parlant des problèmes relatifs à la balance des paiements du Canada et des Etats-Unis, M. Currie a dit que "d'une analyse de la gamme complète des transactions effectuées entre le Canada et les Etats-Unis, il ressort clairement que le Canada a fortement contribué à l'amélioration de la balance américaine des paiements".

Habituellement, la valeur des importations canadiennes de marchandises et de services américains dépasse la valeur des exportations canadiennes aux Etats-Unis. En 1964, la marge favorable aux Etats-Unis a été de plus de \$1,6 milliard, et elle s'est encore accrue en 1965.

M. Currie a expliqué, dans les termes les plus simples, que les dollars américains dont le Canada a besoin pour combler son déficit au compte courant avec les Etats-Unis proviennent de deux sources principales: l'excédent de nos transactions au

compte courant avec les autres pays, et d'importantes entrées nettes de capitaux américains à court terme et à long terme. Ces capitaux sont placés directement au Canada par des compagnies et des citoyens américains, ou empruntés par des Canadiens sur les marchés financiers des Etats-Unis. En 1965, les entrées de capitaux américains se sont poursuivies sans interruption, mais un important changement y est survenu en ce qui a trait à la fourniture, par les Etats-Unis, de capitaux à court terme.

La liquidité

Depuis le mois de février, comme suite aux mesures prises par le président Johnson pour améliorer la balance américaine des paiements, les compagnies et les citoyens américains ont commencé à réduire leurs dépôts en dollars américains, dans les banques à charte du Canada, et à réaliser leurs placements à court terme sur le marché canadien. Il en est résulté qu'au cours du premier semestre de 1965, les sorties nettes de capitaux à court terme du Canada vers les Etats-Unis ont compensé, pour une large part, les entrées nettes de capitaux à long terme des Etats-Unis au Canada.

Il a donc fallu financer une grande partie du déficit canadien au compte courant avec les Etats-Unis, qui s'élevait à \$1 milliard au cours du premier semestre de l'année, et ce, au moyen d'entrées importantes et inusitées de capitaux à court terme en provenance de pays d'outre-mer. "Nous avons obtenu, de cette façon, quelque \$715 millions de dollars américains", a dit M. Currie.

Clientèle accrue

La Banque Canadienne Impériale de Commerce a continué à élargir sa clientèle, et elle a enregistré un "accroissement satisfaisant" en dépôts d'épargne au cours du dernier exercice, a dit M. L.G. Greenwood, directeur général principal de la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Il y a eu une augmentation nette de 41 nouveaux bureaux et succursales, a dit M. Greenwood à l'assemblée générale annuelle des actionnaires. En fin d'exercice, la Banque comptait en tout 1,375 succursales dont 1,335 au Canada et 40 à l'étranger.

Les dépôts, s'élevant à \$5,637,000,000, ont augmenté de 13,4 p.c.

Les prêts, d'un total de \$2,950,000,000, ont marqué une augmentation de 23 p.c. Celle-ci "s'est répartie sur à peu près toutes les catégories d'emprunteurs, depuis les grandes entreprises jusqu'aux simples particuliers, et indique bien la vive allure à laquelle l'économie a progressé au cours de l'exercice."

Le rapport annuel de la Banque a montré les chiffres record qu'elle a atteints dans toutes ses principales activités. Son actif total a dépassé, pour la première fois, les \$6 milliards et a atteint un nouveau sommet de \$6,208,000,000.

Le solde des bénéfices de l'exercice s'établit, après déduction des impôts sur le revenu, à \$23,303,858 ou 8,9 p.c. de plus que l'an dernier. Les bénéfices nets sont de \$3,34 par action contre \$3,07 en 1964, et les dividendes payés se sont élevés à \$2,45 par action contre \$2,25 pour l'exercice précédent. Le total des dividendes payés se chiffre par \$17,071,600 soit \$1,393,600 de plus que pour l'exercice précédent.

Une innovation, par rapport à une banque canadienne: l'état des profits a été dressé, cette année, de manière à présenter les principales catégories de recettes et de dépenses.

La Banque Royale du Canada a 169 succursales au Québec

L'histoire de la Banque royale du Canada a débuté en 1864, date de l'ouverture de sa première place d'affaires à Halifax, en Nouvelle-Ecosse. Connue sous le nom de Banque des marchands ("The Merchants' Bank"), elle ne possédait au début qu'une succursale, alors que cent ans plus tard elle en comptait 1,075 réparties dans tout le Canada, sans compter 103 succursales au service des intérêts canadiens à l'étranger.

La Banque royale, qui possède 169 succursales dans la province de Québec, est l'une des premières institutions bancaires au monde. Ses succursales canadiennes sont réparties dans les dix provinces, le Yukon et les territoires du nord-ouest. Les succursales à l'étranger sont situées aux Antilles françaises, à Porto Rico, en République Dominicaine, à Haïti, aux Bahamas, au Honduras britannique, à la Jamaïque, à Trinidad et Tobago, ainsi qu'en Amérique du Sud. Elle possède aussi d'importants bureaux à New York, Londres et Paris et a des représentants spéciaux à Chicago, Dallas, Los Angeles et Hong Kong.

Les premières succursales dans la province de Québec ont été ouvertes à Paspébiac en 1885, dans l'île Saint-Pierre en 1886 et à Montréal en 1887. C'est en 1901 que la banque reçut son nom actuel. Six ans plus tard, le siège social fut déménagé de Halifax à Montréal.

Le premier geste d'importance posé par la banque dans la province de Québec remonte à 1917, date à laquelle elle s'est portée acquéreur de la Banque de Québec, institution historique qui avait présidé aux destinées orageuses des finances du pays pendant un siècle et dont les 35 succursales allaient renforcer la position de la Banque royale dans la province. Huit ans plus tard a lieu l'acquisition de l'Union Bank of Canada dont le siège social fut situé pendant un certain temps à Québec.

C'est avec enthousiasme et mûre par un désir de prendre encore plus d'ampleur que la banque a abordé le vingtième siècle au cours duquel elle a connu une expansion sans pareil dans l'histoire des institutions bancaires.

Décentralisation

Une banque à charte canadienne se définit comme une banque de succursales plutôt que comme une banque avec des succursales, au contraire des banques américaines individuelles ou à succursale unique. C'est un exemple de solution typiquement canadienne apportée à un problème typiquement canadien. C'est en effet, la meilleure façon de répondre aux besoins régionaux et nationaux d'un pays immense aux activités innombrables et à la densité de population relativement faible.

La Banque royale laisse depuis longtemps une liberté d'action presque totale à son personnel de direction, tant au pays

qu'à l'étranger. Chaque gérant de succursale possède lui aussi une grande liberté et il prend lui-même la plus grande partie des décisions concernant les destinées de sa succursale.

M. W. Earle McLaughlin est le président du conseil d'administration et le président de la Banque royale du Canada.

A Québec

Les cadres du ministère du revenu sont remaniés

Une refonte des cadres du ministère du Revenu du Québec est actuellement en cours, sous la direction de M. Richard Hyde qui a annoncé, cette semaine, que cette restructuration est nécessaire pour permettre au ministère du revenu de remplir plus efficacement le rôle qui lui est attribué au sein de l'administration gouvernementale.

Sept services supérieurs ont été établis, comme suit: les impôts, les taxes de vente, la vérification interne et les faillites, les enquêtes spéciales, le Contentieux, le personnel et l'administration.

Aux fins de la perception des impôts, le ministère sera maintenant divisé en deux grandes sections: le service de l'impôt sur le revenu et le capital, et celui des taxes de vente. Ce service sera dirigé par M. André Gauvin, c.g.a., qui, avant sa nomination, occupait un poste important au sein de l'administration fédérale de l'impôt sur le revenu.

M. V.-P. Guerci, c.a., s'occupera de l'administration des lois relevant du service de la taxe de vente au détail, de la taxe sur les repas, sur l'hôtellerie, l'impôt sur le tabac, la taxe sur la gazoline, les licences, etc.

Un service de vérification interne et des faillites sera désormais intégré au ministère, sous la direction de M. Lucien Mercier, c.a., qui a dirigé l'enquête provinciale sur les faillites frauduleuses.

Un autre service qui revêtira une importance particulière est celui des enquêtes spéciales qui, sous la direction de M. P.-E. Moreau, c.a., fera des enquêtes approfondies dans les cas où on aura décelé quelques fraudes fiscales.

Me Maurice Paquin assume la direction du service légal du ministère. Le service de l'administration proprement dite sera dirigé par M. René Bergeron, c.a., qui a quitté un poste important dans l'administration de l'Assurance-vie Desjardins pour travailler pour le gouvernement.

Comme on le sait, le sous-ministre est M. Robert Després, c.g.a., et le sous-ministre adjoint, M. Pierre LeBoeuf, une autorité en matières fiscales.

Une année de croissance...

(Suite de la page 10)

\$2,45 par action, comparative-ment à \$2,38 par action en 1964.

Les dividendes distribués aux actionnaires ont été portés à un total de \$1,70 par action, laissant ainsi quelque 30 p.c. des bénéfices de l'année à ajouter à l'avoir aux livres des actionnaires et permettant de faire un autre virement de \$700,000 à la réserve de prévoyance. Le capital et les réserves atteignent donc un total de \$27,1 millions et représentent 5,3 p.c. du total de nos dépôts.

La progression de nos profits cette année a également été influencée par une révision substantielle de l'échelle des salai-

res payés au personnel de la Banque. Il y a donc lieu d'être satisfaits de ces résultats.

La formation

Nous avons au cours de l'année consolidé diverses activités en créant un service administratif distinct de formation professionnelle, et en regroupant les locaux où se donnait l'enseignement. Le cycle complet des cours est conçu de façon à compléter l'expérience acquise au travail en vue de fournir une formation bancaire complète et de permettre un avancement rapide. Le service de formation professionnelle dirige de plus de

nombreux membres du personnel vers des cours dispensés par nos universités ou divers organismes. Dans le même domaine, la Banque se réjouit du projet de formation d'un Institut professionnel, car l'Association des banquiers canadiens et y apporte tout l'appui possible.

Tous ces gestes concrets expriment mieux que de simples mots pourraient le faire le prix que nous attachons à la valeur de notre personnel. Il nous fait plaisir de rendre ici hommage à son esprit d'équipe et à son ardeur au travail, qui sont la source première des succès que remporte la Banque.

La croissance économique offre des perspectives favorables

Les perspectives de croissance sont à l'heure actuelle un peu plus favorables qu'elles ne le paraissent en juillet dernier. Cela tient surtout à un raffermissement des tendances de la demande aux Etats-Unis. En Europe, en effet, le rythme de l'expansion marque un léger ralentissement et se trouve ramené aux alentours de 3,5 p.c. par an, outre cinq p.c. environ en Amérique du Nord. Ce ralentissement de la croissance en Europe freine à son tour la progression des recettes des pays moins développés; dès à présent ceux-ci ont été obligés de réduire leurs importations en provenance des pays de l'organisation de coopération et de développement économiques.

C'est la raison principale pour laquelle les échanges mondiaux s'accroissent moins vite que par le passé. Une évolution à certains égards satisfaisante s'est produite dans le domaine des balances des paiements. Les déficits des deux pays à monnaie de réserve ont diminué par rapport au deuxième semestre de l'an dernier.

La réduction considérable que le déficit de la balance des paiements des Etats-Unis a subie récemment a été due en grande

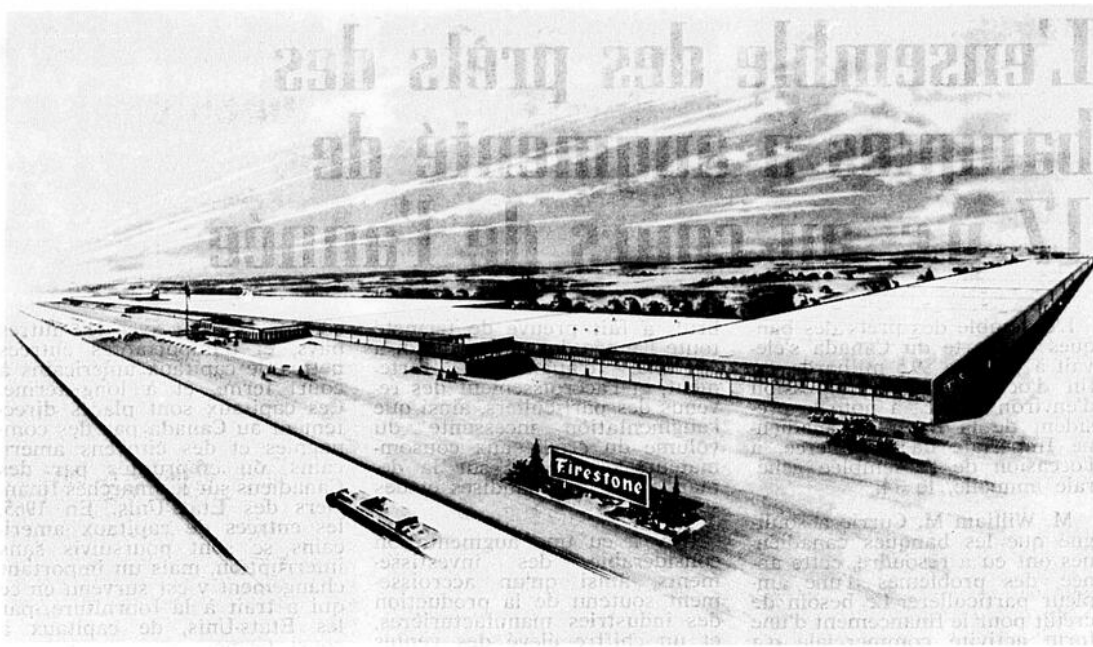
partie à un net renversement des mouvements de capitaux à court terme, auquel le programme de restrictions volontaires adopté en février dernier a particulièrement contribué.

La balance du Royaume-Uni semble d'autre part témoigner d'un retour graduel à l'équilibre et tendre vers une position qui rendrait possible la suppression de la surtaxe à l'importation.

Dans d'autres pays toutefois des excédents substantiels sont apparus; celui de l'Italie est particulièrement élevé, mais ceux du Japon et de la France sont également considérables. Dans les trois cas ils sont le résultat de mesures prises antérieurement pour réduire la poussée exercée par la demande. Ces positions excédentaires expliquent en partie l'ampleur du déficit que la République Fédérale d'Allemagne enregistre à l'heure actuelle.

Les derniers mois ont été caractérisés surtout par une amélioration des perspectives en Amérique du Nord, où la forte expansion de l'activité devrait se poursuivre pendant le reste de l'année en cours et une grande partie de 1966, sous l'impulsion vigoureuse de la demande de consommation et d'investissement, que renforce encore l'accroissement des dépenses militaires. Cette expansion de l'économie américaine, à laquelle s'ajoute une forte demande émanant de la RF d'Allemagne et de certains des petits pays industrialisés d'Europe, a contribué à soutenir la production dans les autres grands pays de l'OCDE où la demande intérieure s'est soit ralentie (Japon), soit stabilisée (Royaume-Uni), soit redressée plus lentement qu'on ne l'espérait (France et Italie).

Ces tendances se retrouvent dans l'évolution de la production industrielle qui, depuis la fin de 1964, a augmenté nettement plus vite en Amérique du Nord que dans le reste de la zone de l'OCDE. En Amérique du Nord, la production industrielle s'est accrue cette année à une cadence annuelle voisine de 8 p.c. Ailleurs, la tendance de la production industrielle a été très variable suivant les pays et dans certains cas elle a été assez fortement influencée par des conditions météorologiques anormales. Si l'on considère l'ensemble de l'Europe, on constate qu'au cours des douze derniers mois la reprise modérée qui s'est produite en Italie et les légers progrès enregistrés en France ont été plus que contrebalancés par le net ralentissement et le récent fléchissement de la production au Royaume-Uni et par la baisse du rythme de la progression en Allemagne. Au Japon, la production industrielle est restée généralement orientée en baisse depuis l'automne dernier. De ce fait, vers le milieu de l'année, la production industriel-



Voici un dessin représentant la nouvelle usine et le nouvel entrepôt de pneus de la Firestone Tire & Rubber Company of Canada Limited, actuellement en construction. Les travaux seront terminés au début de 1966. Une fois en pleine activité, l'usine occupera environ 350 personnes. Les nouvelles installations sont construites sur un terrain de 150 acres. Avant longtemps, les automobilistes du Québec rouleront sur des pneus fabriqués dans leur province, dans la splendide usine Firestone actuellement en construction à Joliette. Etape importante du développement industriel du Québec, la nouvelle usine sera la troisième construite par Firestone au Canada, pour fabriquer ses pneus. La charpente d'acier (à gauche) est presque terminée et la nouvelle usine devrait ouvrir ses portes au printemps 1966. D'un coût de plusieurs millions de dollars, elle fournira du travail à quelque 350 personnes de la région de Joliette. D'après une étude de l'Hydro-Québec, la nouvelle usine entraînera une augmentation totale de la population de 1.500 personnes, la construction de 450 maisons nouvelles, la mise en circulation de 655 véhicules automobiles de plus, l'installation de 1.400 téléphones, l'ouverture de 10 nouveaux établissements commerciaux, et \$1,635,000 de ventes au détail de plus dans la région de Joliette.

le ne faisait ressortir qu'une hausse de 4 p.c. en l'espace d'un an en Europe et au Japon, alors qu'aux Etats-Unis les progrès étaient deux fois plus forts.

La disparité est moins prononcée si l'on considère l'évolution du PNB réel, car les fluctuations conjoncturelles de la demande exercent généralement une influence moindre sur la production des secteurs autres que l'industrie manufacturière. Néanmoins, l'écart semble devoir être sensible.

En Europe les perspectives n'ont guère changé depuis le milieu de l'année; l'accroissement de la production réelle semble devoir être voisin de 3,5 p.c. en 1965, le Royaume-Uni, la France et l'Italie restant en deçà de ce chiffre, tandis que l'Allemagne et la plupart des petits pays industrialisés, à l'exception de la Belgique, enregistreraient des progrès bien supérieurs à la moyenne. Si ces prévisions se révèlent

exactes, le taux global de croissance sera inférieur d'environ 1 point à la moyenne atteinte pendant la première moitié de la présente décennie, et de 2 points au taux exceptionnellement élevé enregistré en 1964.

Au Japon, les perspectives se sont détériorées et il est peu probable que la production réelle connaisse une augmentation sensible cette année.

Aux Etats-Unis, la croissance du PNB semble devoir être plus proche de 5 p.c. que du taux de 4,5 p.c. précédemment prévu. Au Canada également la progression paraît devoir être plus forte qu'on ne le prévoyait à l'origine.

Ces écarts entre les taux d'expansion semblent n'avoir eu qu'un effet limité sur l'évolution relative des coûts et des prix. Au total et malgré de nombreuses exceptions, la hausse des prix s'est un peu ralentie

en Europe et, depuis peu, au Japon. En Amérique du Nord, par contre, le taux annuel de hausse du niveau général des prix, qui était d'un peu plus de un p.c., s'est approché du cap des deux p.c. Il n'en reste pas moins que le niveau général des prix continue d'augmenter plus rapidement dans presque tous les pays d'Europe qu'au Canada et qu'aux Etats-Unis.

En ce qui concerne le commerce international, les variations qu'ont pu subir les coûts et les prix relatifs (variations dont l'importance se fera sans aucun doute sentir à longue échéance) ont eu, d'une façon générale, incomparablement moins d'effets, ces derniers temps, que les variations de la pression relative exercée par la demande dans les divers pays. A vrai dire, les meilleurs résultats à l'exportation ont été obtenus par des pays qui comptent parmi ceux où la hausse des coûts intérieurs a été la plus forte.

Une usine de pâtes dans la région de Montmagny-L'Islet?

Le Bureau d'aménagement de l'est du Québec (ARDA) se préoccupe actuellement d'étudier la possibilité de construire une usine de pâtes et papiers dans la région des comtés de Montmagny, L'Islet et Kamouraska où les facteurs de rentabilité, d'approvisionnement en bois et les conditions locales seraient des plus favorables.

Un comité, constitué de conseillers techniques du ministère de l'Industrie et du Commerce, de représentants de l'industrie forestière et de techniciens en gestion des forêts, a été créé et s'est mis à l'oeuvre.

Le comité a déjà déterminé que les bassins d'emmagasinement d'eau pourraient être constitués pour fournir une usine fabriquant de 100 à 200 tonnes de papier par jour, et que la qualité de l'eau de cette région convient bien au traitement chimique du bois de pulpe. Par ailleurs, on a établi qu'il y a suffisamment de bois dans cette région pour fournir à la fabrication de 100 tonnes de papier par jour.

La prochaine étape portera sur le financement éventuel d'une telle usine de pâte et papier, les producteurs de bois de la région étant invités à participer à l'organisation financière d'une telle usine qui assurerait la prospérité de la région.

ROYAL de NEUVILLE

26 oz. 542 F 542 G 26 oz.

542-H 13 oz.

LE PLUS POPULAIRE DES VINS PÉTILLANTS
importés de FRANCE

LE VIN IDÉAL DES CÉLÉBRATIONS JOYEUSES

Nouvelle émission

BLUE BONNETS RACEWAY INC.

6 3/4 %

Obligations première hypothèque à fonds d'amortissement Série "A"

Datées du 15 novembre 1965

Échéant le 15 novembre 1982

Fiduciaire: Montreal Trust Company

Prix: 100 plus l'intérêt couru

Prospectus sur demande

J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Stée

Valeurs de placement

360, RUE ST-JACQUES

MONTRÉAL

TÉL.: 879-2222



L'usage des armoiries de la province

Les hommes d'affaires et les industriels pourront, à l'occasion de l'exposition universelle, utiliser les armoiries et le drapeau de la province de Québec, en vertu d'une permission spéciale accordée par le gouvernement du Québec, par arrêté ministériel. Mais il faudra se plier à des normes générales qui ré-

giront l'utilisation de ces emblèmes.

Voici ce qu'édicté à ce sujet l'arrêté ministériel:

1) Qu'il soit permis à toute personne de reproduire, dans le motif d'articles de nature commémorative et de souvenirs, de même que dans la décoration provisoire des locaux et dans la réclame publiée dans les journaux et autres périodiques, des symboles et emblèmes des armoiries et du drapeau de la province de Québec, sous réserve des dispositions des paragraphes 2) et 3) suivants:

2) Que la reproduction des symboles et emblèmes visés au paragraphe 1) ne soit permise qu'aux conditions suivantes: a) le souvenir, l'article commémoratif, la décoration provisoire ou la réclame. (1) doit respecter le bon goût. (II) doit être

exempt de toute publicité en dehors du nom de l'établissement. (III) doit être exempt de toute insinuation portant à croire que l'établissement, ses marchandises ou ses services ont reçu l'approbation ou l'autorisation du gouvernement. (IV) ne doit pas être utilisé comme prime ou pousse-vente. (V) ne doit pas, dans le cas des souvenirs ou des autres articles commé-

moratifs, être vendu, annoncé ou mis en vente après le 30 juin 1968 et, s'il s'agit de décorations ou d'annonces temporaires, doit être enlevé ou interrompu le 30 juin 1968 au plus tard;

b) aucune demande ne doit être faite en vue de l'enregistrement d'un dessin ou d'une marque consistant directement

ou indirectement en un de ces symboles ou emblèmes.

3) Qu'il soit permis de faire paraître les symboles et emblèmes visés au paragraphe 1) dans les journaux et les revues ainsi qu'à l'écran des cinémas et de postes de télévision dans le cadre normal de nouvelles, pourvu que ce ne soit pas pour servir à des fins publicitaires.

Le Canadien National aura à l'expo un pavillon d'un million

Le pavillon du Canadien National à l'Expo 67 se composera d'un ensemble de polyèdres, reliés à un cinéma de deux cents places. Le président des chemins de fer nationaux du Canada, M. Gordon, a dit que la construction du pavillon est commencée ainsi que la fabrication des différents éléments d'exposition qui s'y trouveront. Les fondations sont prêtes et la structure des bâtiments sera terminée en juillet 1966.

Le coût total du pavillon, y compris la production d'un film, s'élèvera à environ un million de dollars.

Le pavillon a pour objet d'illustrer et célébrer d'une manière frappante le temps et le mouvement.

M. C.A. Harris, directeur des relations publiques, a dit de son côté que le CN avait choisi pour thème le temps et le mouvement pour leur intérêt universel et à cause de leur importance dans la tâche quotidienne du CN, qui est de transporter des voyageurs et des marchandises et de transmettre des messages.

M. Harris a expliqué que le thème du temps serait développé dans les salles en forme de polyèdres, tandis que, dans la salle de cinéma, le thème du mouvement serait développé dans un film de 70mm projeté sur un écran de 60 pieds de large.

Les neuf salles d'exposition, qui ressembleront à des pierres précieuses taillées, d'une largeur maxima de 24 pieds, communiqueront entre elles et on pourra circuler de l'une à l'autre.

Elles reposeront sur des piliers, de sorte qu'elles serviront d'abris aux visiteurs attendant leur tour. Elles seront plus ou moins élevées et la plus haute sera à 50 pieds au-dessus du sol.

Le pavillon montrera aux visiteurs de quelle manière le temps

et le mouvement influent sur leur existence et sur le monde qui les entoure. En même temps, il montrera le lien étroit qui unit au CN l'élément temps et l'élément mouvement.

"On a d'abord voulu que notre pavillon soit attrayant, a dit M. Harris, mais on a voulu aussi qu'il fasse penser et qu'il mette l'imagination en branle. Jeunes et vieux y trouveront de l'intérêt."

Le temps sera représenté par des appareils en mouvement, qui raconteront chacun une histoire avec des effets sonores et lumineux, le tout contrôlé automatiquement. Presque tout ce qui est exposé dans les salles bouge et le visiteur sera imperceptiblement conduit d'une salle à l'autre par le mouvement général et les effets lumineux et sonores.

Les visiteurs entreront dans les salles d'exposition, puis dans le théâtre, d'où ils quitteront le pavillon. Les abords et le pavillon sont conçus de manière à en rendre facile l'accès aux personnes en chaises roulantes.

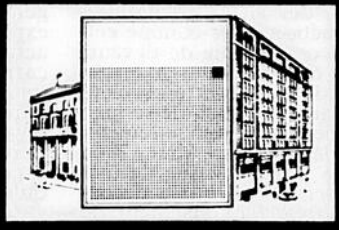
Les salles d'exposition contiendront deux cents personnes et le théâtre autant. A la fin du film, les spectateurs feront place aux visiteurs qui se trouveront dans les salles d'exposition, où deux cents autres visiteurs les remplaceront.

Situé dans l'île Notre-Dame, il fera face au pavillon illustrant le thème de l'Homme à l'oeuvre et près de la station de métro.

Le conseiller pour le développement du thème du pavillon est Ross McLean de Toronto; les designers sont Gagnon-Valkus Inc. de Montréal, et les architectes-conseils: John B. et John G. Parkin, ainsi que Papineau-Gérin-Lajoie et Leblanc. Crawley Films d'Ottawa est le conseiller en matière cinématographique.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

VOTRE PARTENAIRE • SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL, P.Q.



Croissance de l'économie dans tous les secteurs

Extraits de l'allocution du Président de La Banque Provinciale du Canada, M. J.-Ubaldo Boyer, à la 65e assemblée générale annuelle des actionnaires, tenue à Montréal, le 14 décembre 1965.

La période qui s'achève marque la cinquième année d'expansion continue de l'économie canadienne. Dans l'histoire des cycles économiques au Canada, il s'agit là d'un fait exceptionnel. Selon les dernières prévisions, notre produit national brut dépassera, cette année, la borne du cinquante milliards de dollars. Et, ce qui est plus significatif encore, la valeur du taux de croissance atteindra neuf pour cent comme l'année précédente. Bien que l'on doive tenir compte d'une augmentation de l'indice général des prix pour apprécier cette croissance, il s'agit là des taux les plus élevés depuis 1956... Ces taux sont aussi supérieurs, en termes réels, à ceux des Etats-Unis et de plusieurs pays d'Europe.

Facteurs qui ont contribué à l'essor de l'économie

... Parmi les facteurs qui ont contribué à cet essor, nous signalerons d'abord la récolte exceptionnelle de céréales dans l'Ouest; la récolte de blé, de l'ordre de sept cent millions de boisseaux, n'a été que légèrement inférieure à la récolte historique de 1963. Par ailleurs, les dépenses des consommateurs se sont accentuées, tout autant pour l'achat de biens durables que de biens non durables. Ces augmentations ont été stimulées par une réduction de l'impôt sur le revenu. Dans le domaine des investissements, l'expansion de la construction s'est poursuivie à un rythme

supérieur à celui de l'an dernier. Cette année, les résultats du second trimestre étaient de 25% supérieurs à ceux du premier trimestre. Pour ce qui est des investissements en équipements industriels, la hausse correspondante est de 20%. De plus, toutes les prévisions révisées d'investissements, dans les industries manufacturières, présentent des augmentations sensibles, sauf dans le cas de l'industrie des produits chimiques. Dans tous les cas, ces prévisions sont supérieures aux investissements effectués l'an dernier. Il en va de même dans le domaine des services d'utilité publique. Si tous ces projets se réalisent, on observera, pour l'ensemble de l'année, une augmentation de l'ordre de 20% des investissements publics et privés, par rapport à l'an dernier, rythme d'accroissement qui serait le plus élevé de la présente période d'expansion. Pour ce qui est des dépenses gouvernementales, on peut s'attendre, au niveau fédéral, à un budget équilibré, bien que l'ensemble des opérations de caisse sera sûrement déficitaire. Aux niveaux provincial et municipal, il semble que l'accroissement des dépenses sera supérieur à celui des recettes sur l'ensemble de l'année. Ce déficit vient donc accentuer la demande effective.

Ce qu'il faut conclure de ce bref examen, c'est que l'année 1965 représente une année de croissance équilibrée de la demande globale dans tous les domaines. C'est du moins ce que révèle l'augmentation des dépenses tant privées que publiques, dans tous les secteurs de la consommation et de l'investissement. Mais ces tendances ne sont pas sans exercer une certaine pression sur les prix, à mesure que l'on se rapproche du plein emploi. La hausse des prix, au cours des premiers mois de l'année, fut assez modérée pour une période d'expansion. Mais certains indices se sont accrus subitement dans des proportions qui ont annoncé le danger d'une poussée inflationniste.

Chiffre record des prêts

Extraits de l'allocution prononcée par le Gérant général, M. Léo Lavoie.

Les facteurs les plus marquants qui se reflètent dans les états financiers du 65e exercice de la Banque sont: la forte croissance de nos prêts, une progression satisfaisante quoique moins rapide de nos dépôts, ainsi qu'une modeste hausse de nos profits.

Si l'on exclut les prêts hypothécaires et les prêts sur titres, les crédits accordés au cours de l'exercice se sont accrus de 41.1 millions de dollars, soit près de 14 1/2%, pour atteindre un niveau record de 326.3 millions à la fin d'octobre dernier. Notre plan budgétaire de crédit à la consommation a marqué une augmentation d'environ 10 millions de dollars, ce qui représente quelque 50% de plus que l'an dernier. Les prêts aux municipalités et commissions scolaires avaient atteint 47.5 millions de dollars en fin d'octobre, soit quelque 60% de plus que douze mois auparavant.

L'ensemble de nos dépôts se totalisait à 511.6 millions de dollars en fin d'exercice, marquant une augmentation de 35.8 millions de dollars, soit environ 7 1/2% de plus que l'an dernier. La hausse de 19.2 millions de dollars des dépôts d'épargne correspond à un taux de croissance de 8 1/2%. Nos dépôts à termes autres que ceux des particuliers ont également fait voir une augmentation appréciable de 11.1 millions de dollars, ou près de 12%.

Compensant une réduction de 12.2 millions de dollars dans ses prêts sur titres, les valeurs d'encaisse se sont accrues de 5.5 millions et le portefeuille de 1.8 million, de sorte que l'ensemble des liquidités a assez peu diminué en chiffres absolus. En pourcentage de l'actif total, cependant, qui a maintenant atteint le chiffre record de 543.1 millions de dollars, le total des avoirs en caisse et des valeurs négociables, qui forment 198.8 millions, représentent un taux de liquidité de 36.6% comparativement à 40.2% l'an dernier.

Au cours de l'année, nous avons formé quatre nouveaux bureaux régionaux pour le territoire de la région de Montréal. L'ensemble des suc-

cessales relève maintenant de la juridiction directe de nos huit surintendants de districts. La Banque a ouvert cinq nouvelles succursales au cours de l'année, soit deux à Montréal-Nord et une respectivement à Québec, Ville de Laval et Baie-Comeau. Nous avons par ailleurs fermé notre bureau de Shelter Bay et transformé en agence notre bureau de Val-Brillant. En fin d'exercice, notre réseau était donc constitué de 200 succursales et de 168 agences. Huit de nos anciennes succursales ont emménagé dans un local nouveau et quatre autres sont installées dans un bureau entièrement rénové. La valeur aux livres des immobilisations de la Banque et de ses placements dans sa filiale "Les Immeubles Pro-Can Ltée" est inscrite à 11.9 millions de dollars au bilan de fin d'exercice, après déduction des provisions habituelles pour amortissements, ce qui marque un accroissement d'un quart de million environ sur le chiffre correspondant l'an dernier.

Les opérations de l'exercice ont produit un profit de \$4,463,115, après déduction des provisions habituelles pour la dépréciation de l'actif et les éventualités, ce qui représente quelque \$160,000 de plus que l'an dernier. Après avoir pourvu au paiement d'impôts de \$2,260,000, le profit net s'établit à \$2,203,115, soit \$2.45 par action, comparativement à \$2.38 par action en 1964. Les dividendes distribués aux actionnaires ont été portés à un total de \$1.70 par action, laissant ainsi quelque 30% des bénéfices de l'année à ajouter à l'avoir aux livres des actionnaires et permettant de faire un autre virement de \$700,000 à la réserve de prévoyance. Le capital et les réserves atteignent donc un total de 27.1 millions et représentent 5.3% du total de nos dépôts. La progression de nos profits cette année a également été influencée par une révision substantielle de l'échelle des salaires.

Nous avons au cours de l'année consacré diverses activités en créant un service administratif distinct de formation professionnelle.

Il nous fait plaisir de rendre ici hommage à l'esprit d'équipe de notre personnel et à son ardeur au travail, qui sont la source première des succès que remporte la Banque.

New Jersey Zinc va explorer en Gaspésie un gîte de nickel

New Jersey Zinc a entrepris l'exploration d'un gisement de nickel dans le canton Lemieux, en Gaspésie. Ce dépôt de zinc était connu depuis quelques années, selon le dr Robert Assad, directeur des gîtes minéraux au ministère des richesses naturelles du Québec, mais comme cette région est en voie de devenir la cible de nombreuses entreprises minières, cette société américaine a jugé bon de se mettre à l'oeuvre immédiatement. La propriété de New Jersey Zinc est située à une dizaine de milles de Terra Nova qui a découvert un important gisement de cuivre. Toute cette activité de prospection a été causée par l'ouverture du parc de la Gaspésie à la prospection minière. Une autre industrie minière, la société Laduburo, a conclu une entente avec Terra Nova et Patino pour explorer un gisement, au mont Albert, où des sondages font croire qu'il y a du zinc et du cuivre en quantités commerciales.

Une activité intense se dessine dans le domaine minier en Gaspésie. C'est à Ste-Anne-des-Monts qu'affluent les prospecteurs et les experts miniers. Les propos tournent autour de cuivre, de prospection, de mines. Terra Nova, Sullico, Conwest, Louvicourt, Newmont sont des noms que l'on entend de plus en plus fréquemment en Gaspésie.

La découverte de nombreux indices qui permettent de croire à la présence de gisements de cuivre importants dans le parc de la Gaspésie est la cause de cette animation. Entre 150 et 200 prospecteurs sont à l'oeuvre dans les cantons de Lesseps, Lemieux, Bonnécamp, Boisbuisson, Lapotardière. Ils entrent par Ste-Anne-des-Monts et par Murdochville. Les garde-barrières, de par les allées et venues qu'ils observent, croient qu'il y a facilement entre 180 et 200 prospecteurs dans ce territoire. On aurait découvert, paraît-il, des gisements qui sont plus riches que ceux de Murdochville et dont l'extraction serait plus facile. Cette ruée des prospecteurs a commencé en novembre 1963 lorsque le ministère des Richesses naturelles a ouvert le parc de la Gaspésie à la libre prospection. La société Terra-Nova, pour une, reconnaît que les "larges intéressantes de minéralisation de cuivre sur des claims jalonnés depuis le premier novembre 1963" sont le résultat direct de l'ouverture du parc à la prospection par le gouvernement de la province. Elles sont aussi le résultat direct de deux années d'études géochimiques, géologiques et géophysiques intensives par des équipes de Terra-Nova que dirige M. Jacques Pérusse, i.p., géologue en chef.

Les explorations continuent dans le parc. Terra Nova et d'autres compagnies ont investi des sommes considérables dans l'ouverture de voies de pénétration et dans les travaux de forage eux-mêmes. Interrogé sur l'importance des découvertes, un foreur a dit qu'il ne croyait pas que les compagnies dépensent des centaines de milliers de dollars si elles ne sont pas convaincues qu'il y a au bout des possibilités de gisements très riches. Les travaux se poursuivent au milieu d'une nature ingrate, véritable paysage de pays minier.

La Terra Nova

Interrogé à Ste-Anne-des-Monts sur la valeur des relevés effectués jusqu'à maintenant par la Terra Nova, le géologue en chef, M. Jacques Pérusse, a été assez discret sur ce que les analyses ont révélé mais il a tout de même admis que les premiers résultats indiquent que la teneur du minerai découvert est supérieure en cuivre à ce qui a

donné naissance à la Gaspé Copper Mines à Murdochville. M. Pérusse a précisé cependant qu'il faudra poursuivre les forages sur plus de quelques milles carrés pour en arriver à déterminer si les gisements se prolongent et s'ils valent la peine d'être exploités. Terra Nova travaille actuellement dans trois milles carrés avec deux machines et une quinzaine d'hommes. Régulièrement des échantillons sont envoyés en laboratoire et M. Pérusse fait lui-même certaines expertises dans un laboratoire qu'il a chez lui.

De toutes les sociétés qui ont mis pied dans le parc de la Gaspésie, Terra Nova paraît être celle qui est la plus avancée dans ses explorations. Elle a l'intention de poursuivre ses travaux tout l'hiver avec trois machines. C'est le canton de Lesseps qui reçoit le plus d'attention des prospecteurs. La Sullico s'y trouve également avec deux machines, la Newmont avec deux machines, la Conwest, avec une machine. S'y trouve également une société hollandaise qui a obtenu des droits de prospection. Dans le canton de Lemieux, Sullico a une machine, Calvert-Newmont, une également. Il se fait du jalonement dans Plourdes et Vonnécamp et la société Candego est à l'oeuvre dans les cantons de Boisbuisson et Lapotardière. Près des gisements de Gaspé Copper Mines, Terra Nova poursuit également des recherches.

M. Pérusse ne voit pas d'un mauvais oeil cette concurrence. "Plus il y aura de compagnies à l'oeuvre, plus les chances de trouver des gisements importants seront excellentes. L'important, c'est d'éviter la présence de spéculateurs sur les lieux, de gens qui crieront à la découverte importante avant même que l'on ait fait une exploration intensive des lieux. Le parc de la Gaspésie couvre une superficie de plusieurs centaines de milles carrés (2,500 plus exactement) et l'on ne peut partir de quelques forages intéressants pour prédire une intensification de l'industrie minière en Gaspésie". Selon M. Pérusse, si, d'ici quelques mois, on obtenait la certitude de gisements exploitables, il pourrait s'élever une autre usine en Gaspésie dans une période de trois ans.

Sullico, même si elle a cédé des droits à Terra Nova, poursuit son propre programme de recherches. Deux foreuses sont à l'oeuvre dans le voisinage de Terra Nova. Sullico détient un bloc de 85 claims à part les quinze qu'elle a cédés. Un lot de 34 autres claims a été jalonné puis laissé sous option à la Terra Nova. Il s'étend au sud et à l'est des concessions majeures de Sullico, dans le canton de Lesseps. La compagnie Sullico fait partie du groupe Beauchemin. Elle agit pour quatre autres sociétés du groupe: la East Sullivan Mines, Sullivan Consolidated Mines, Quebec Lithium Corporation, Standard Gold Mines. A la suite de son arrangement avec Terra Nova, la Sullico se verra offrir des intérêts de 26.67% dans une nouvelle compagnie qui sera formée à la suite de la découverte de ces gisements. Après avoir tenu compte des intérêts des prospecteurs, Sullico restera avec 21% des intérêts dans cette nouvelle société. De son côté, la Terra Nova fait partie d'un groupe avec Patino Mining Corporation et la Hudson Bay Mining & Smelting Co. Terra Nova est une filiale à propriété entière de l'Anglo-Newfoundland Development Co. qui, à son tour, est une filiale de Price Bros Co. Limited, une des plus importantes compagnies d'exploitation forestière du pays.

Au Québec, la société Les Explorations Terra Nova Limitée a été incorporée sous l'empire des lois minières du Québec et M. Jacques Pérusse en a été nommé le gérant.

Cette activité fébrile a évidemment donné des motifs d'espoir dans Gaspé-Nord. Cap-Chat et Ste-Anne-des-Monts en profiteront. Des gisements plus considérables que ceux de la Gaspé Copper donneraient naissance à une nouvelle ville minière qui profiterait à Gaspé-Nord. Le va-et-vient des prospecteurs et géologues se poursuit depuis le premier novembre 1963 mais il a atteint un point culminant en ces derniers mois avec les résultats probants des quelques premiers forages. En 1963, on rapportait que le gouvernement n'autoriserait probablement pas la construction d'une usine et l'établissement d'une ville dans le parc et que le minerai extrait pourrait être transporté jusqu'à Murdochville et transformé à cet endroit. La situation a peut-être changé depuis cette époque mais de toute façon, un accroissement de Murdochville signifie beaucoup de choses pour Gaspé-Nord. La Chambre de Commerce de la Gaspésie avait exprimé, en 1963, le désir de voir le gouvernement provincial faire lui-même la prospection des lieux mais le Bureau d'expansion industrielle et de productivité avait émis l'opinion contraire, estimant que l'exploitation se ferait plus rapidement si cette responsabilité était laissée aux particuliers et aux compagnies.

Au Trust Royal



M. Shirley G. Dixon,
O.B.E., C.R.



L'hon. George C. Marler,
C.P., M.C.L.

Le conseil d'administration du Trust Royal, au cours d'une réunion récente, a accepté avec regret la démission de M. Shirley G. Dixon, O.B.E., C.R. des postes d'administrateur et de vice-président. M. Jack Pembroke, C.B.E., président du conseil d'administration, a rendu hommage à M. Dixon en soulignant le fait qu'il a été étroitement associé à la compagnie pendant 37 ans et que, depuis douze ans, il était membre du conseil d'administration et du comité exécutif. Toutefois il demeurera au Trust Royal en qualité de conseiller juridique. D'autre part on annonce l'élection de l'honorable George C. Marler, C.P., M.C.L., au conseil d'administration. M. Marler est un des membres principaux de l'étude de notaires McLean, Marler, Common & Tees, de Montréal, et président du conseil d'administration des Ciments LaFarge, (Québec) Ltée. M. Marler est bien connu pour sa longue et active participation aux affaires publiques, municipales, provinciales et fédérales. Il a occupé d'importantes fonctions auprès des gouvernements de Québec et d'Ottawa. A l'heure actuelle, il est leader du Conseil à l'assemblée législative de Québec.

La construction de l'usine de CIP à Matane va débiter au plus tard en avril 1966

Les travaux de construction de l'usine de la Compagnie internationale de papier, à Matane, débuteront en avril. L'emplacement du terrain de 100 acres a été définitivement choisi. Quelque 350 hommes s'affaireront à la construction de cette usine de fabrication de carton.

Un ingénieur membre d'une firme d'ingénieurs-conseils, la Sandwell Company de Montréal, a fait des recherches sur la main-d'oeuvre pour le compte de la C.I.P. Ainsi, on sait combien, à cette époque de l'année, il y a de menuisiers, de charpentiers, de couvreurs, de plombiers, d'électriciens et de divers spécialistes de disponibles. Il n'est pas certain que l'on ne doive importer de la main-d'oeuvre dans quelques spécialités. Cependant, si une compagnie de la région décrochait le contrat de construction, les travailleurs locaux auraient de bien meilleures chances. Le nom de la compagnie MFM Construction a été soumis étant donné que c'est une entreprise qui pourrait fort bien s'acquitter d'un travail semblable. C.I.P. procédera cependant par soumissions pour la construction de son usine et c'est probablement une firme d'ingénieurs-conseils qui se verra chargée de veiller à cette partie des mesures préliminaires à l'établissement de l'usine.

L'installation de C.I.P. rendra nécessaire le prolongement de la voie ferrée et la construction d'une route d'accès que la municipalité a déjà accepté de payer. C.I.P. se verra probablement obligée de voir à l'amélioration de l'ancien barrage de Price car elle aura besoin pour ces opérations d'une forte quantité d'eau et par conséquent du maintien du niveau élevé de la

rivière. Seul le barrage peut assurer cette condition. Une certaine partie de son approvisionnement en bois devra être importée de la rive nord sous forme de copeaux.

Ingénieurs et géologues sont très en demande maintenant en Gaspésie

Selon M. Jacques Pérusse, géologue en chef de la compagnie Terra Nova, les travaux de forage et d'exploration qui se poursuivent dans le parc de la Gaspésie démontrent le besoin pressant d'ingénieurs en mines et de géologues de langue française — donc bilingues — au Québec. Les diplômés sont en grande demande, a dit M. Pérusse, et dès leur embauchage, ils peuvent gagner \$8,000 par année. Terra Nova a eu recours à six étudiants sur ces travaux de forage pendant l'été, les jeunes gens ont acquis une expérience de première valeur. Terra Nova participe aussi à un échange de géologues France-Canada. Elle a présenté sur son chantier d'exploration dans le canton de Lesseps, M. Francis Cachau, du Bureau des Recherches géologiques et minières de France.

L'abandon du service de CSL suscite de fortes protestations

Un vaste mouvement de protestation a pris naissance à la Malbaie et s'est étendu à la région de Québec pour empêcher que Canada Steamship Lines abandonne son service de croi-

sières sur le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saguenay. On cherche des solutions à ce problème, sous la présidence du maire Jean-Louis Warren, de la Malbaie, et le ministre du tourisme, de la chasse et des pêcheries, M. J.-A. Couturier, a promis son appui à tout ce qu'on fera pour empêcher que ce service, si populaire pendant des décades, prenne fin abruptement, pour des raisons financières.

Tous les intéressés, de la Malbaie à Tadoussac, les deux villes les plus directement touchées parce qu'elles ont dans leurs limites deux des plus importants hôtels de Canada Steamship le Manoir Richelieu et l'hôtel Tadoussac, ont commencé une étude des conséquences économiques que vaudra à la rive nord du fleuve, dans sa région la plus belle, la fin du service de croisière de la CSL. Les représentants des Chambres de Commerce de la province de Québec, de la capitale, de Charlevoix et même de Portneuf, ont été invités à participer aux travaux de recherche pour éviter cette calamité économique, l'été prochain.

L'industrialisation fait que la Gaspésie n'est pas si pauvre

M. Bona Arsenault, secrétaire de la province de Québec, a affirmé, à Causapsal, que la Gaspésie n'est pas le pays sous-développé qu'on veut faire croire, dans certains milieux. Au contraire, de l'avis du ministre, député de Bonaventure, toute la région sud, de Amqui à Gaspé, jouit d'un niveau de vie élevé, grâce à l'industrialisation qui se poursuit depuis cinq ans dans ce secteur, grâce à la coopération du gouvernement avec les industriels, notamment la compagnie Price Brothers et la Canadian internationale de papier. Cette dernière installe, notamment, une grande scierie à Causapsal.

Bourse et placement

par Jacques Rolland, L. Sc. comm.
correspondant des Affaires à Toronto

The Algoma Steel Corporation

Au prix actuel de \$59.50, Algoma Steel est maintenant à son point le plus bas en 1965, après avoir touché le niveau record de \$81.25 en avril dernier. Trois causes sont à la base de ce déclin rapide.

Algoma Steel, la seconde aciérie canadienne, qui fournit quelque 26% de la production d'acier du pays, fait d'abord face à un

problème de surcapacité. À l'instar de Dofasco et surtout de Stelco, le taux courant de production est au delà du point optimum de rendement et malgré une hausse générale du prix de l'acier, les marges de profits sont vulnérables. L'administration annonçait en septembre un programme d'expansion de \$175 millions dont l'effet principal se-

ra d'accroître la capacité de production d'acier brut de 40%. Cette expansion ne commencera qu'en 1967 pour se terminer tout probablement à la fin de 1970. Au manque de capacité d'acier primaire, se joint un problème de coordination de la production. Algoma produit plus d'acier primaire qu'elle peut en cingler. Le cinglage de l'acier consiste en une compression et une réduction d'une masse d'acier primaire, qui a pour but de purifier l'acier et d'en chasser les résidus appelés scories. Après ce procédé, l'acier sera laminé en plaques ou compressé en poutres. Algoma se voit forcée d'exporter aux États-Unis des lingots d'acier pour les faire cingler et ensuite de les ramener au pays. Il va s'en dire que ce genre

Résultats financiers au 31 décembre.

	1964	1963	1962	1961	1960
Ventes (000)	\$225,049	\$203,724	\$178,083	\$167,766	\$140,875
Profit net (000)	\$ 27,596	\$ 25,870	\$ 21,059	\$ 19,640	\$ 13,253
Profit par action	\$ 4.76	\$ 4.47	\$ 3.64	\$ 3.36	\$ 2.30
Dividende	\$ 1.60	\$ 1.50	\$ 1.40	\$ 1.20	\$ 1.20
Cours de l'action *					
haut	\$75.00	\$59.50	\$53.50	\$50.50	\$40.50
bas	\$56.00	\$43.75	\$37.00	\$32.50	\$30.00
Rapport prix-bénéfice moyen	13.8	11.5	12.4	12.6	15.3
Nombre d'actions en cours (000)	5,797	5,787	5,786	5,786	5,771

* Cours extrêmes 1965: \$81.25 (avril) — \$59.375 (décembre).

de marchandage n'est pas particulièrement payant.

Une usine de coulage continu de \$10 millions qui sera terminée au milieu de 1966 règlera ce problème. Ce procédé a pour

avantage de supprimer l'opération du cinglage: l'acier liquide est directement coulé en billettes ou en poutres sous des conditions qui éliminent les scories. Le coulage continu apportera des économies considérables. Etant quelque peu révolutionnaire, ce procédé pourrait être cependant lent à démarrer.

Aux problèmes de production vient s'ajouter finalement une cause tout à fait extérieure à l'entreprise. La société américaine de gestion M.A. Hanna Co. est présentement en voie de liquidation. Parmi les actifs d'Hanna se trouvent 278,000 actions d'Algoma Steel qui sont allées aux actionnaires d'Hanna et qui pourraient revenir au Canada déprécier le cours d'Algoma. Un petit groupe d'actionnaires contrôle 70% d'Hanna et ont reçu quelque 195,000 actions Algoma. Advenant que ces actions soient vendues, elles se transféreront en blocs d'actions et ne nuiront guère au marché. Le risque de voir des actions Algoma être déversées en vrac sur nos marchés boursiers est assez limité.

Comme l'indique notre tableau, les progrès d'Algoma depuis 1960 ont été significatifs. Algoma a considérablement augmenté sa production d'aciers plats qui totalisent maintenant 51% des ventes. La proportion de produits semi-finis a fortement décliné et la production d'aciers de structure est devenu plus spécialisée. Ces facteurs ont été bénéfiques pour les marges de profits et Algoma est en meilleure position pour faire face aux contractions économiques. De plus, Dominion Bridge dont 43% des actions sont la propriété d'Algoma, assure un marché captif important, particulièrement utile en temps d'expansion.

A cause du fait qu'Algoma ne publie aucun rapport financier trimestriel ou semestriel, une prévision des résultats de 1965 s'avère très aléatoire. Les milieux boursiers s'accordent généralement à dire que le profit par action atteindra quelque \$5.00. À \$59.50 le rapport prix-bénéfice de l'action est donc de 11.9 sur la base de cet estimé, ou, se fiant aux profits de 1964, de 12.5. Par comparaison, les rapports prix-bénéfices estimés de Dofasco et de Stelco sont respectivement de 14.2 et de 15.7.

Théoriquement, le fait qu'Algoma ne transmet pas de rapports trimestriels, la location des usines à Sault-Ste-Marie, loin du cœur industriel de Hamilton, et l'importance des aciers de structures devrait pousser le marché boursier à évaluer d'une façon plus consen-

(Suite à la page 16)

Fluctuations des bourses de Montréal et de Toronto

publiée avec la collaboration du **Financial Times** COTE A MIDI 17 décembre 1965

INDUSTRIELS

Rapport	1964-65	1963-64	1962-63	1961-62	1960-61
5.2	10.6	14.2	10.4	10.4	10.4
2.0	11.9	15.2	10.4	10.4	10.4
6.1	3.9	25.2	23.1	23.1	23.1
11.7	7.7	37.2	37.2	37.2	37.2
7.5	15.4	13.2	13.2	13.2	13.2
3.1	25.8	40	35.4	35.4	35.4
9.9	13	9.50	9.50	9.50	9.50
4.1	16.1	22.8	17	17	17
2.6	16.5	11.4	7.2	7.2	7.2
3.0	12.5	8.1	5.7	5.7	5.7
10.0	3.9	20	10.2	10.2	10.2
8.3	8.0	13.7	6	6	6
3.0	19.5	34.7	25	25	25
4.4	44.4	38.7	31.4	31.4	31.4
4.5	29.1	22	2.2	2.2	2.2
4.9	51	45.7	2.2	2.2	2.2
5.3	7.5	14	9	9	9
4.8	24.8	41	2.2	2.2	2.2
5.3	2.9	50	41	41	41
5.4	54.5	50.2	2.65	2.65	2.65
5.0	52.3	48.3	2.50	2.50	2.50
2.0	18.9	24	15.4	15.4	15.4
1.8	23.9	19	11.3	11.3	11.3
5.2	105	100	5.58	5.58	5.58
5.1	10.9	9.9	3.25	3.25	3.25
2.4	46.0	21	19	19	19
3.8	17	12	3.42	3.42	3.42
5.0	5.0	5.0	2.50	2.50	2.50
5.2	54.4	49.2	2.60	2.60	2.60
5.3	54.3	49.2	2.70	2.70	2.70
4.2	20.5	30.4	2.2	2.2	2.2
4.3	20.5	30.4	2.2	2.2	2.2
0.7	8.7	6.2	0.9	0.9	0.9
5.3	9.4	24	2.0	2.0	2.0
5.8	10.4	10.2	6.00	6.00	6.00
6.3	10.4	10.2	6.5	6.5	6.5
4.9	14.5	26.2	17.2	17.2	17.2
5.7	25.2	20.2	4.0	4.0	4.0
5.0	10.4	10.2	5.00	5.00	5.00
5.1	14.1	5.2	2.0	2.0	2.0
3.4	14.1	29	2.0	2.0	2.0

Moyennes de la semaine

MONTREAL				TORONTO			
Indus.	Utilis.	Banks	Paper	Indus.	Gold	B.M.	W.O.
160.29	152.15	119.97	113.11	154.86	1,719.000	164.89	158.36
160.84	151.04	119.92	112.98	155.05	1,350.000	164.91	158.43
160.59	151.28	119.91	113.93	154.82	1,137.000	164.98	157.78
160.34	151.01	119.39	113.20	154.63	1,257.000	164.64	155.75
160.49	151.21	119.26	113.56	154.74	1,321.000	164.73	156.87
160.59	151.28	119.91	113.93	154.82	1,137.000	164.98	157.78
160.34	151.01	119.39	113.20	154.63	1,257.000	164.64	155.75
160.49	151.21	119.26	113.56	154.74	1,321.000	164.73	156.87
160.59	151.28	119.91	113.93	154.82	1,137.000	164.98	157.78
160.34	151.01	119.39	113.20	154.63	1,257.000	164.64	155.75
160.49	151.21	119.26	113.56	154.74	1,321.000	164.73	156.87
160.59	151.28	119.91	113.93	154.82	1,137.000	164.98	157.78
160.34	151.01	119.39	113.20	154.63	1,257.000	164.64	155.75
160.49	151.21	119.26	113.56	154.74	1,321.000	164.73	156.87
160.59	151.28	119.91	113.93	154.82	1,137.000	164.98	157.78
160.34	151.01	119.39	113.20	154.63	1,257.000	164.64	155.75
160.49	151.21	119.26	113.56	154.74	1,321.000	164.73	156.87
160.59	151.28	119.91	113.93	154.82	1,137.000	164.98	157.78
160.34	151.01	119.39	113.20	154.63	1,257.000	164.64	155.75
160.49	151.21	119.26	113.56	154.74	1,321.000	164.73	156.87
160.59	151.28	119.91	113.93	154.82	1,137.000	164.98	157.78
160.34	151.01	119.39	113.20	154.63	1,257.000	164.64	155.75
160.49	151.21	119.26	113.56	154.74	1,321.000	164.73	156.87
160.59	151.28	119.91	113.93	154.82	1,137.000	164.98	157.78
160.34	151.01	119.39	113.20	154.63	1,257.000	164.64	155.75
160.49	151.21	119.26	113.56	154.74	1,321.000	164.73	156.87
160.59	151.28	119.91	113.93	154.82	1,137.000	164.98	157.78
160.34	151.01	119.39	113.20	154.63	1,257.000	164.64	155.75
160.49	151.21	119.26	113.56	154.74	1,321.000	164.73	156.87
160.59	151.28	119.91	113.93	154.82	1,137.000	164.98	157.78
160.34	151.01	119.39	113.20	154.63	1,257.000	164.64	155.75
160.49	151.21	119.26	113.56	154.74	1,321.000	164.73	156.87
160.59	151.28	119.91	113.93	154.82	1,137.000	164.98	157.78
160.34	151.01	119.39	113.20	154.63	1,257.000	164.64	155.75
160.49	151.21	119.26	113.56	154.74	1,321.000	164.73	156.87
160.59	151.28	119.91	113.93	154.82	1,137.000	164.98	157.78
160.34	151.01	119.39	113.20	154.63	1,257.000	164.64	155.75
160.49	151.21	119.26	113.56	154.74	1,321.000	164.73	156.87
160.59	151.28	119.91	113.93	154.82	1,137.000	164.98	157.78
160.34	151.01	119.39	113.20	154.63	1,257.000	164.64	155.75
160.49	151.21	119.26	113.56	154.74	1,321.000	164.73	156.87
160.59	151.28	119.91	113.93	154.82	1,137.000	164.98	157.78
160.34	151.01	119.39	113.20	154.63	1,257.000	164.64	155.75
160.49	151.21	119.26	113.56	154.74	1,321.000	164.73	156.87
160.59	151.28	119.91	113.93	154.82	1,137.000	164.98	157.78
160.34	151.01	119.39	113.20	154.63	1,257.000	164.64	155.75
160.49	151.21	119.26	113.56	154.74	1,321.000	164.73	156.87
160.59	151.28	119.91	113.93	154.82	1,137.000	164.98	157.78
160.34	151.01	119.39	113.20	154.63	1,257.000	164.64	155.75
160.49	151.21	119.26	113.56	154.74	1,321.000	164.73	156.87
160.59	151.28	119.91	113.93	154.82	1,137.000	164.98	157.78
160.34	151.01	119.39	113.20	154.63	1,257.000	164.64	155.75
160.49	151.21	119.26	113.56	154.74	1,321.000	164.73	156.87
160.59	151.28	119.91	113.93	154.82	1,137.000	164.98	157.78
160.34	151.01	119.39	113.20	154.63	1,257.000	164.64	155.75
160.49	151.21	119.26	113.56	154.74	1,321.000	164.73	156.87
160.59	151.28	119.91	113.93	154.82	1,137.000	164.98	157.78
160.34	151.01	119.39	113.20	154.63	1,257.000	164.64	155.75
160.49	151.21	119.26	113.56	154.74	1,321.000	164.73	156.87
160.59	151.28	119.91	113.93	154.82	1,137.000	164.98	157.78
160.34	151.01	119.39	113.20	154.63	1,257.000	164.64	155.75
160.49	151.21	119.26	113.56	154.74	1,321.000	164.73	156.87
160.59	151.28	119.91	113.93	154.82	1,137.000	164.98	157.78
160.34	151.01	119.39	113.20	154.63	1,257.000	164.64	155.75
160.49	151.21	119.26	113.56	154.74	1,321.000	164.73	

Lamontagne Limitée connaît une hausse des ventes et des profits

Les ventes et le revenu net de Lamontagne Limitée et de ses filiales ont continué d'afficher une tendance de hausse pour les 26 semaines de la période terminée le 30 octobre.

Les ventes consolidées se sont chiffrées à \$20,148,000 une hausse de 15.2 p.c. sur le total de \$17,482,000 enregistré pour la période correspondante de l'année précédente.

Le revenu net s'est amélioré d'une façon encourageante, s'élevant à \$147,876, ce qui surpasse de 13.5 p.c. le total de \$130,324 rapporté au cours du même semestre de l'année précédente.

Ces bénéfices équivalent à 43c par action classe "A" comparativement à 38c par action pour la période correspondante de 1964.

Pour faire suite au projet mentionné dans le rapport annuel de Lamontagne Limitée, le Conseil d'Administration de Lamontagne Limitée est heureux d'annoncer que la construction d'un nouvel entrepôt à Québec est déjà avancée et que l'intégration des opérations de J.B.E. Letellier Inc. et de Rioux & Pettigrew Ltée devrait se faire au début de mars 1966.

De plus, en vue d'accorder un meilleur service à notre clientèle de la Côte Nord, nous sommes présentement à agrandir et

moderniser nos entrepôts de Lamontagne Co. Inc. à Sept-Îles. L'ouverture d'un nouveau Super-Marché à Shefferville est prévue pour février 1966.

L'intégration de nouvelles filiales étant maintenant pratiquement terminée, nous prévoyons pour le prochain semestre une augmentation appréciable de profits nets et un gain substantiel pour les actions Classe "A" de la Compagnie.

Un million d'heures de travail sans accident à l'usine de Québec Iron

Pour la troisième fois, la société Québec Iron and Titanium, les employés de leur usine de

Tracy ont dépassé le million d'heures de travail sans accident. Le directeur en chef de la société, M. J.M. Herndon, s'est dit très fier d'annoncer publiquement un record enviable, record déjà établi en 1955 et en 1958.

La raison principale qui a permis de réaliser de tels exploits en sécurité, est sans contredit le fait de la prudence; on a pris le temps et les précautions nécessaires en vue d'éviter les accidents. Un autre facteur important de sécurité, provient de l'action du comité conjoint du syndicat et de la gérance. Les membres de ce comité ont consacré beaucoup de temps et d'efforts, en vue de déterminer et d'améliorer les conditions de travail qui pouvaient être dan-

gereuses; ils ont aussi donné plusieurs recommandations de prudence.

Des sociétés américaines lancent des débetures sur le marché européen

Les sociétés américaines établies en Europe y obtiennent le financement du capital de roulement de ces entreprises; ainsi, IBM World Trade Corporation, société de financement de International Business Machines, vendra \$33,000,000 de débetures à des investisseurs européens, à compter du 15 décembre. Une banque de Francfort a pris la tête du syndicat qui lance ces obligations sur le marché.

The Algoma...

(Suite de la page 15)

vatrice l'action Algoma que l'action Stelco; en pratique les rapports prix-bénéfices sont généralement les mêmes du au fait qu'Algoma a progressé plus rapidement que Stelco. Le cours d'Algoma en ce moment reflète des vues trop pessimistes et devrait remonter facilement à \$70.00 pour un rapport prix-bénéfice de 14, à mesure que les peurs suscitées par la liquidation de la société Hanna s'estompent.

D'autre part, si la perspective de croissance des profits pour 1966 n'est pas emballante, l'introduction du coulage continu pourrait accroître considérablement les profits de 1967 et certainement de 1968. Des négociations sont en cours avec la société minière Steep Rock pour l'achat de boulettes de fer et, probablement, la location du gisement de Steep Rock. L'issue de ces négociations pourrait réduire le coût des approvisionnements de fer, augmenter le rendement des hauts fourneaux et réduire le taux des impôts. Enfin le vaste programme d'expansion dont nous avons parlé, assure à long terme un excellent avenir. Les liquidités présentes et les rentrées de fonds apparaissent suffisantes pour financer ces projets et on ne peut prévoir l'émission de nouvelles actions qui dilueraient le profit par action. L'action Algoma est définitivement à garder en portefeuille. Les risques de nouveaux fléchissements sont minimes et l'action devrait à long terme donner un intéressant gain de capital. Algoma au cours de \$59.50 donne un rendement de 2.69% sur un dividende de \$1.60.

POUR VOS CADEAUX

BOUTEILLES DE VIN



Nous disposons des contenants suivants:
Panier rotin pour 2, 3, 4 et 5 bouteilles
Valise carton pour 3 et 4 bouteilles
Verseau bois pour 1 bouteille

Emballage des Fêtes
QUANTITE LIMITEE

Pour informations et prix, appeler...
AU CEP D'ANJOU

470, ave Ouilvy, MONTREAL 15
Tél. 276-1224 ou 276-1127

Code	Symbol	Price	Change	Symbol	Price	Change
1.9	29.2	8.30		Hand Chem	5.50	
4.0	7.1	2.70		Sept 1.53	5.00	
2.1	16.3	31.19		Sept 2.21	9.4	
2.6	25.6	83		Sept 2.30	5.50	
6.1	6.3	14.5		Sept 2.33	1.00	
7.7	7.7	13.1		Sept 2.34	1.00	
2.2	14.0	145		Sept 2.35	1.00	
3.0	18.1	25.1		Sept 2.36	1.00	
4.8	11.3	17.4		Sept 2.37	1.00	
4.5	13.1	26.4		Sept 2.38	1.00	
1.3	16.2	17		Sept 2.39	1.00	
2.8	5.00	3.75		Sept 2.40	1.00	
				Sept 2.41	1.00	
				Sept 2.42	1.00	
				Sept 2.43	1.00	
				Sept 2.44	1.00	
				Sept 2.45	1.00	
				Sept 2.46	1.00	
				Sept 2.47	1.00	
				Sept 2.48	1.00	
				Sept 2.49	1.00	
				Sept 2.50	1.00	
				Sept 2.51	1.00	
				Sept 2.52	1.00	
				Sept 2.53	1.00	
				Sept 2.54	1.00	
				Sept 2.55	1.00	
				Sept 2.56	1.00	
				Sept 2.57	1.00	
				Sept 2.58	1.00	
				Sept 2.59	1.00	
				Sept 2.60	1.00	
				Sept 2.61	1.00	
				Sept 2.62	1.00	
				Sept 2.63	1.00	
				Sept 2.64	1.00	
				Sept 2.65	1.00	
				Sept 2.66	1.00	
				Sept 2.67	1.00	
				Sept 2.68	1.00	
				Sept 2.69	1.00	
				Sept 2.70	1.00	
				Sept 2.71	1.00	
				Sept 2.72	1.00	
				Sept 2.73	1.00	
				Sept 2.74	1.00	
				Sept 2.75	1.00	
				Sept 2.76	1.00	
				Sept 2.77	1.00	
				Sept 2.78	1.00	
				Sept 2.79	1.00	
				Sept 2.80	1.00	
				Sept 2.81	1.00	
				Sept 2.82	1.00	
				Sept 2.83	1.00	
				Sept 2.84	1.00	
				Sept 2.85	1.00	
				Sept 2.86	1.00	
				Sept 2.87	1.00	
				Sept 2.88	1.00	
				Sept 2.89	1.00	
				Sept 2.90	1.00	
				Sept 2.91	1.00	
				Sept 2.92	1.00	
				Sept 2.93	1.00	
				Sept 2.94	1.00	
				Sept 2.95	1.00	
				Sept 2.96	1.00	
				Sept 2.97	1.00	
				Sept 2.98	1.00	
				Sept 2.99	1.00	
				Sept 3.00	1.00	

L'importance relative de l'amiante canadien diminue aux E.-U.

Les exportations d'amiante canadien aux Etats-Unis n'ont augmenté que de deux p.c. de 1960 à 1964; alors que nos voisins du sud achetaient, en 1947, 86,1 p.c. de la production canadienne, cette proportion est descendue à 48,8 p.c. en 1964.

Cette diminution n'est pas due à une perte du marché américain puisque les Etats-

Unis importent encore de 90 à 95 p.c. de la production d'amiante du Canada, mais elle est attribuable principalement à une plus grande diversification des ventes canadiennes ainsi qu'à un rythme de croissance inférieur outre-frontière, en ce qui a trait à l'utilisation de l'amiante.

Par ailleurs, d'importants gi-

sements d'amiante sont en voie de développement en Californie et c'est un avertissement aux producteurs canadiens de ne pas trop compter sur une hausse rapide de leurs ventes aux Américains. Depuis quelques années, l'industrie de l'amiante du Québec exporte ses produits vers les pays du Marché commun. Ces livraisons augmentent chaque année et l'accroissement

pour la période de 1960 à 1964 fut de 9,4 p.c.

L'industrie de l'amiante québécoise doit combattre également contre la Russie qui travaille à exporter son amiante à meilleur compte que les pays capitalistes, à cause de la main-d'oeuvre à meilleur marché en U.R.S.S. qu'au Canada. Pour le moment, le danger n'est pas trop grand parce que la Russie n'exporte qu'une petite partie de son amiante, mais ces exportations pourraient augmenter, ce qui accélérerait la guerre des prix entre le Canada et Moscou.

Harding Carpets

Harding Carpets Ltd a eu un revenu net de \$1,677,524 durant l'exercice clos le 31 octobre 1965, soit l'équivalent de \$2.16 par action ordinaire et de la classe A vs \$1.65 précédemment, soit donc 30 p.c. de plus au dire de son président M. C.M. Harding. Ce dernier annonça la déclaration d'un dividende trimestriel de 20 cts contre 17 1/2 cts antérieurement. Ce nouveau taux sera payé le 1er janvier 1966 aux actionnaires inscrits le 13 courant.

Firestone Tire

Firestone Tire and Rubber Co a haussé son dividende de 2 1/2 cts à 32 1/2 cts, payable le 20 janvier aux actionnaires inscrits le 5 du même mois.

Massey-Ferguson

Massey-Ferguson Ltd a eu un profit net de \$40,100,000 durant l'exercice clos le 31 octobre 1965, soit l'équivalent de \$2.66 l'action vs \$3.04 durant l'exercice précédent, alors que le gain net avait été de \$45,000,000. Les recettes de 1966 excéderaient celles de cette année, au dire du président M. A.A. Thornton.

McAllister Towing

McAllister Towing Ltd, vient de déclarer un dividende initial payable le 10 janvier 1966, aux actionnaires inscrits le 31 décembre. Au dire de la direction ce dividende est pour l'année qui s'achève, mais il n'indique pas nécessairement un taux fixe. 37,5 p.c. des actions de cette entreprise appartiennent au groupe de compagnies Sogemines, et la famille McAllister possède le même pourcentage d'actions.

Towers Marts

A une assemblée spéciale de Towers Marts and Properties Ltd, la vente de 250,000 actions d'Allied Towers Merchants Ltd, à 60 cts chacune à Oshawa Wholesale Ltd et W.L. Atkinson, un administrateur de la dernière entreprise a été approuvée, apprend-on.

Simpsons-Sears Limited

La Bourse de Montréal a accepté l'avis de la compagnie se rapportant au consentement d'options à 52 employés à plein temps, de sa filiale et de ses entreprises associées. Elles leur permettent d'acheter un total de 27,950 actions de la classe "A" à \$18 1/4 chacune, susceptibles d'être exercées dans les 10 ans, selon les clauses du plan d'option de la compagnie sur ses actions.

Matachewan Canadian Gold Limited

La Bourse Canadienne a été avisée par la compagnie que son portefeuille représentait le 30 novembre 1965, y compris son encaisse, ses obligations et ses actions inscrites le mois dernier, une valeur globale de \$1,334,155. Il n'y eut aucune valeur d'achetée, et il fut vendu 2,600 actions de United Keno Hill pour \$10,783.50.

MARION, ROBIC & ROBIC

ci-devant
MARION, MARION
fondée en 1892

- Brevets d'invention
- Marques de commerce
- Droits d'auteur en tous pays

2100, rue Drummond
MONTREAL-25
Tél.: 288-2152-53-54

Code	Symbol	Price	Change	Volume	Symbol	Price	Change	Volume
15.8	113 1/2	8 1/4			Metro S	1.30		
6.2	9.0	22 1/2			Metro S	1.30		
7.4	10 1/2	12 1/2			Metro S	1.30		
4.9	16.7	5			Metro S	1.30		
5.5	3.00	2.00			Metro S	1.30		
4.6	12.0	4.10			Metro S	1.30		
5.6	16.9	14 1/2			Metro S	1.30		
3.4	14.0	45 1/2			Metro S	1.30		
3.3	14.7	46 1/2			Metro S	1.30		
3.2	10.9	93 1/2			Metro S	1.30		
2.6	26.7	18 1/2			Metro S	1.30		
3.2	18 1/2	15 1/2			Metro S	1.30		
4.6	10.4	16 1/2			Metro S	1.30		
3.0	7.4	27			Metro S	1.30		
2.6	25.0	27			Metro S	1.30		
1.8	28.5	85			Metro S	1.30		
1.9					Metro S	1.30		
4.9	8.6	15 1/2			Metro S	1.30		
4.2	16.5	19 1/2			Metro S	1.30		
3.2	8.5	10			Metro S	1.30		
3.2	10.8	2.45			Nat Auto V	.20		
4.0					Nat Auto V	.20		
2.2	7.4	28 1/2			Nat Auto V	.20		
5.5					Nat Auto V	.20		
2.6	24.6	24 1/2			Nat Auto V	.20		
3.5	16.3	12 1/2			Nat Auto V	.20		
4.4	15.3	10 1/2			Nat Auto V	.20		
7.1	12.2	26 1/2			Nat Auto V	.20		
5.4	10.7	21 1/2			Nat Auto V	.20		
3.1	19.2	59			Nat Auto V	.20		
2.2	22.1	30 1/2			Nat Auto V	.20		
4.0					Nat Auto V	.20		
2.4	19.9	12 1/2			Nat Auto V	.20		
4.8					Nat Auto V	.20		
5.0					Nat Auto V	.20		
2.9	14.3	27 1/2			Nat Auto V	.20		
3.9	14.9	12 1/2			Nat Auto V	.20		
5.2	11.0	15 1/2			Nat Auto V	.20		
4.4					Nat Auto V	.20		
0.8					Nat Auto V	.20		
2.9	18.0	38			Nat Auto V	.20		
5.6					Nat Auto V	.20		
4.3					Nat Auto V	.20		
0.7	39.2	29			Nat Auto V	.20		
3.8	6.3	11 1/4			Nat Auto V	.20		
6.0					Nat Auto V	.20		
4.2	23.6	4.50			PAC Inv	.17		
5.4					PAC Inv	.17		
0.8	5.6	12			PAC Inv	.17		
5.5					PAC Inv	.17		
6.0	7.8	17			PAC Inv	.17		
5.1					PAC Inv	.17		
3.3	10.2	12			PAC Inv	.17		
5.0					PAC Inv	.17		
5.8					PAC Inv	.17		
2.1	15.2	10 1/2			PAC Inv	.17		
3.1	25.5	17 1/2			PAC Inv	.17		
5.2					PAC Inv	.17		
4.7	42.9	3.25			PAC Inv	.17		
5.1	9.9	42 1/2			PAC Inv	.17		
4.8					PAC Inv	.17		
5.5					PAC Inv	.17		
2.7	21.1	28 1/2			PAC Inv	.17		
4.8					PAC Inv	.17		
4.9					PAC Inv	.17		
10.0	9.7	11			PAC Inv	.17		
6.9	13.3	12 1/2			PAC Inv	.17		
8.0	3.40	3.25			PAC Inv	.17		
7.0	14.4	9 1/2			PAC Inv	.17		
1.9	9.2	33 1/2			PAC Inv	.17		
5.6					PAC Inv	.17		
6.2	13.0	11 1/2			PAC Inv	.17		
5.4	10.5	10			PAC Inv	.17		
6.3	13.4	17 1/2			PAC Inv	.17		
6.3					PAC Inv	.17		
9.5					PAC Inv	.17		
5.0					PAC Inv	.17		
5.3	1.8	10 1/2			PAC Inv	.17		
5.3	5.8	4.65			PAC Inv	.17		
7.6	7.6	26			PAC Inv	.17		
5.9					PAC Inv	.17		
6.5	7.9	17			PAC Inv	.17		
5.6					PAC Inv	.17		
4.0	9.8	17			PAC Inv	.17		
2.9	11.4	13 1/2			PAC Inv	.17		
4.6					PAC Inv	.17		
3.8	12.7	15 1/2			PAC Inv	.17		
3.6	20.6	84 1/2			PAC Inv	.17		
5.9	7.4	13 1/2			PAC Inv	.17		
5.0					PAC Inv	.17		
11.6	13	23 1/2			PAC Inv	.17		
5.3					PAC Inv	.17		
4.0	7.0	40			PAC Inv	.17		
6.0	8.1	25			PAC Inv	.17		
2.4	14.3	43 1/2			PAC Inv	.17		
4.6					PAC Inv	.17		
5.0	10.4	99 1/2			PAC Inv	.17		
4.9					PAC Inv	.17		
3.5	13.4	14			PAC Inv	.17		
1.8	10.2	16 1/2			PAC Inv	.17		
5.6					PAC Inv	.17		

Rapports financiers

Con-Pack Ltd.

L'offre de Con-Pack Limited, filiale en propriété exclusive d'Imperial Tobacco, pour l'achat de toutes les actions catégorie "A" et les actions ordinaires en circulation de Canada Foils, Limited a été prolongée du 15 décembre au 31 janvier 1966.

Dans une lettre adressée aux actionnaires, le National Trust déclare que "jusqu'à l'heure de la fermeture le 9 décembre

1965, les détenteurs des actions en circulation avaient accepté les offres respectives pour environ 88 p.c. des actions catégorie "A" et 91 p.c. des actions ordinaires.

M. J.A. Calder, vice-président exécutif d'Imperial Tobacco, s'est dit satisfait de la réponse favorable qui a suscité l'offre à date et qui aurait provoqué la présente extension.

Le contrôle réel de Canada

Foils, à l'avant-garde dans le domaine des emballages flexibles, a été acquis par Imperial Tobacco en 1964. Les directeurs de Canada Foils ont recommandé aux actionnaires d'accepter les offres.

Le prix d'achat pour les actions catégorie "A" est de \$40 chacune, et pour les actions ordinaires, de \$45 chacune.

(Un total de 100,000 actions catégorie "A" et de 100,000 actions ordinaires est en circulation et avec ce qu'elle détenait avant que l'offre ne soit faite, Imperial Tobacco est maintenant usfruitière d'environ 88,000 actions catégorie "A" et de 96,000 actions ordinaires).

Le dividende final du Pacifique Canadien

A une assemblée du Conseil d'administration du Canadien Pacifique tenue à Montréal, on a annoncé un dividende final d'un dollar et quarante cents l'action ordinaire, pour l'année 1965, dont quatre-vingt-dix cents l'action privilégiée, pour l'année 1965, payable en fonds canadiens le 7 février 1966 aux actionnaires inscrits à 3 h. 30 p.m., le 23 décembre 1965. A la même assemblée, on a annoncé un dividende final de deux p.c. sur les actions privilégiées, pour l'année 1965, payable le 1er février 1966 aux actionnaires inscrits à 3 h 30 p.m., le 23 décembre 1965.

Imbrex Limitée

Imbrex Limitée, un des plus grands distributeurs de gros indépendants de matériaux de revêtement de sol, a été constituée en mai 1965. Toutefois, ses filiales — Delorimier Distributeurs Inc., A.B. Green Agencies Limited et H.M. Lennox Limited — ont fusionné leurs opérations depuis le 1er janvier 1965 et, pour les neuf premiers mois de leur fusion, elles ont enregistré un record de ventes de \$10,037,322. Pour cette période de neuf mois finissant le 30 septembre 1965, le profit net s'est élevé à \$210,417, ou 28¢ par action. Ces résultats tiennent compte des dépenses extraordinaires encourues pour la constitution et le financement d'Imbrex Limitée et du transfert du siège social d'une des principales filiales dans un édifice moderne servant de bureaux et d'entrepôt. Les résultats englobent, cependant, \$4,086,556 de ventes et \$98,757, ou 13¢ par action, de profits qui ont précédé l'acquisition des filiales. La direction entretient une vue optimiste des perspectives pour le reste de 1965 et pour 1966; elle espère que les bénéfices de la nouvelle année justifieront une déclaration de dividendes.

Swift Canadian Co.

Swift Canadian Co., Ltd., fondée en 1902 est l'une des plus importantes sociétés canadiennes. Ses établissements comprennent des abattoirs, des usines de produits laitiers et de préparation de volailles, de même que de nombreux établissements de commerce, des piscicultures, des usines de colles et de produits chimiques, de minoteries de céréales de provende et des usines de produits chimiques agricoles. Swift a beaucoup investi dans l'industrie de la potasse et ouvrira bientôt à Toronto une usine de préparation de produits de la viande. Son abattoir de Edmonton sera modernisé au coût de \$1,000,000 et une nouvelle fabrique de colles sera aménagée au parc industriel Inkster, à Winnipeg. Les dépenses de Swift Canadian Co., l'an dernier, ont atteint les \$245,000,000, en achat de bestiaux, en salaires, services, taxes, etc.

LES OBLIGATIONS - COURS DE VENDREDI

finissant à midi le 17 décembre 1965

Renseignements fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Gouv't. du Canada		O. D.		O. D.		O. D.		O. D.		O. D.	
3 1/2	Feb/66	97.75	99.98	Man Hydro	5 1/2	78-78	92 1/2	Que Hydro	3 1/2	83 1/2	85 1/2
3 1/2	May/66	97.41	99.64	Do	5 1/2	78-79	93 1/2	Do	4 1/2	87 1/2	89 1/2
3 1/2	Sept/66	98.65	99.90	Do	5 1/2	80-82	95 1/2	Do	5 1/2	86 1/2	88 1/2
4	Dec/66	98.70	99.95	Do	5 1/2	82-84	97 1/2	Do	5 1/2	88 1/2	90 1/2
4 1/2	Dec/66	99.20	99.45	Do	5 1/2	85-88	92 1/2	Do	5 1/2	90 1/2	92 1/2
4 1/2	June/67	98.35	98.95	ManTelCom	5 1/2	80-82	96	Do	5 1/2	90 1/2	92 1/2
3 1/4	Oct/67	97.05	97.65	Do	5 1/2	81-83	95 1/2	Do	5 1/2	91 1/2	93 1/2
4 1/4	Jan/68	98.10	98.10	Do	5 1/2	82-84	92 1/2	Do	5 1/2	92 1/2	94 1/2
2 1/4	June/68	94.85	95.45	Do	5 1/2	84-86	95 1/2	Do	5 1/2	93 1/2	95 1/2
3 1/2	Oct/68	98.55	99.15	New Bruns	4 1/2	66	98 1/2	Do	5 1/2	94 1/2	96 1/2
5 1/2	Apr/69	100.25	101.50	Do	3 1/2	67	96 1/2	Do	5 1/2	95 1/2	97 1/2
5 1/2	July/69	98.75	99.50	Do	3 1/2	68	92 1/2	Do	5 1/2	96 1/2	98 1/2
5 1/2	Oct/69	99.90	100.60	Do	4 1/2	66-69	94 1/2	Do	5 1/2	97 1/2	99 1/2
5 1/2	May/70	94.00	95.00	Do	4 1/2	65-69	94 1/2	Do	5 1/2	98 1/2	100 1/2
5	July/70	98.50	99.25	Do	4 1/2	66-69	94 1/2	Do	5 1/2	99 1/2	101 1/2
5 1/2	June/71	97.90	98.60	Do	4 1/2	65-69	94 1/2	Do	5 1/2	100 1/2	102 1/2
4 1/4	Jan/72	97.17	97.90	Do	4 1/2	66-69	94 1/2	Do	5 1/2	101 1/2	103 1/2
5	Oct/72	96.75	97.50	Do	4 1/2	67-71	92 1/2	Do	5 1/2	102 1/2	104 1/2
5 1/2	Oct/75	99.50	100.25	Do	4 1/2	68-72	86 1/2	Do	5 1/2	103 1/2	105 1/2
5 1/2	Apr/76	99.38	100.12	Do	4 1/2	69-73	93 1/2	Do	5 1/2	104 1/2	106 1/2
5 1/2	June/76	82.30	83.63	Do	4 1/2	70-74	91 1/2	Do	5 1/2	105 1/2	107 1/2
3 1/4	Jan/78	84.00	85.00	Do	4 1/2	71-75	93 1/2	Do	5 1/2	106 1/2	108 1/2
3 1/4	Oct/79	79.38	80.12	Do	4 1/2	72-76	92 1/2	Do	5 1/2	107 1/2	109 1/2
5 1/2	Aug/80	99.25	100.00	Do	4 1/2	73-77	91 1/2	Do	5 1/2	108 1/2	110 1/2
5 1/2	Sept/83	88.38	89.12	Do	4 1/2	74-78	88 1/2	Do	5 1/2	109 1/2	111 1/2
5 1/2	June/86	92.50	94.50	Do	4 1/2	75-79	91 1/2	Do	5 1/2	110 1/2	112 1/2
5 1/2	May/90	96.60	97.38	Do	4 1/2	76-80	95 1/2	Do	5 1/2	111 1/2	113 1/2
3 1/4	Mar/96-98	76.25	77.75	Do	4 1/2	77-81	97 1/2	Do	5 1/2	112 1/2	114 1/2
3	Sept/Perps	73.50	75.00	Do	4 1/2	78-82	100 1/2	Do	5 1/2	113 1/2	115 1/2
C.N.R.											
3	Jan/61-66	99.67	100.15	Do	4 1/2	83-87	91 1/2	Do	5 1/2	114 1/2	116 1/2
3 1/2	Jan/67	97.61	98.25	Do	4 1/2	84-88	95 1/2	Do	5 1/2	115 1/2	117 1/2
4 1/2	Apr/67	98.75	99.50	Do	4 1/2	85-89	99 1/2	Do	5 1/2	116 1/2	118 1/2
5	May/68	99.00	99.75	Do	4 1/2	86-90	103 1/2	Do	5 1/2	117 1/2	119 1/2
5 1/2	Sept/68-69	92.58	93.38	Do	4 1/2	87-91	107 1/2	Do	5 1/2	118 1/2	120 1/2
5 1/2	Jan/71	99.50	91.50	Do	4 1/2	88-92	111 1/2	Do	5 1/2	119 1/2	121 1/2
5 1/2	Feb/72-74	87.75	88.75	Do	4 1/2	89-93	115 1/2	Do	5 1/2	120 1/2	122 1/2
5 1/2	May/75	96.50	97.25	Do	4 1/2	90-94	119 1/2	Do	5 1/2	121 1/2	123 1/2
5 1/2	Feb/81	83.60	84.40	Do	4 1/2	91-95	123 1/2	Do	5 1/2	122 1/2	124 1/2
5 1/2	Jan/85	102.00	103.00	Do	4 1/2	92-96	127 1/2	Do	5 1/2	123 1/2	125 1/2
5 1/2	Oct/87	93.00	93.75	Do	4 1/2	93-97	131 1/2	Do	5 1/2	124 1/2	126 1/2
5 1/4	Mar/90	92.25	96.75	Do	4 1/2	94-98	135 1/2	Do	5 1/2	125 1/2	127 1/2
PROVINCIAL											
Alta Tel											
4 1/2	4/4-76-78	86 1/2	86 1/2	Do	5 1/2	83	93 1/2	Do	5 1/2	93 1/2	93 1/2
4 1/2	5/4-79-81	93 1/2	93 1/2	Do	5 1/2	84	94	Do	5 1/2	94	94
AltaGovTel											
5 1/2	5/4-83-85	93 1/2	93 1/2	Do	5 1/2	85	90 1/2	Do	5 1/2	90 1/2	90 1/2
AMFC											
5 1/2	5/4-78-80	94	94	Do	5 1/2	86	91 1/2	Do	5 1/2	91 1/2	91 1/2
5 1/2	5/4-80-83	93 1/2	93 1/2	Do	5 1/2	87	92 1/2	Do	5 1/2	92 1/2	92 1/2
5 1/2	5/4-83-86	96 1/2	96 1/2	Do	5 1/2	88	93 1/2	Do	5 1/2	93 1/2	93 1/2
5 1/2	5/4-82-84	93 1/2	93 1/2	Do	5 1/2	89	94 1/2	Do	5 1/2	94 1/2	94 1/2
5 1/2	5/4-85-88	93 1/2	93 1/2	Do	5 1/2	90	95 1/2	Do	5 1/2	95 1/2	95 1/2
Br Columbia											
3 1/2	3/4-68	93 1/2	93 1/2	Do	5 1/2	91	96 1/2	Do	5 1/2	96 1/2	96 1/2
3 1/2	3/4-69	90 1/2	90 1/2	Do	5 1/2	92	97 1/2	Do	5 1/2	97 1/2	97 1/2
3 1/2	3/4-70	90 1/2	90 1/2	Do	5 1/2	93	98 1/2	Do	5 1/2	98 1/2	98 1/2
3 1/2	3/4-71	90 1/2	90 1/2	Do	5 1/2	94	99 1/2	Do	5 1/2	99 1/2	99 1/2
3 1/2	3/4-72	90 1/2	90 1/2	Do	5 1/2	95	100 1/2	Do	5 1/2	100 1/2	100 1/2
3 1/2	3/4-73	90 1/2	90 1/2	Do	5 1/2	96	101 1/2	Do	5 1/2	101 1/2	101 1/2
3 1/2	3/4-74	90 1/2	90 1/2	Do	5 1/2	97	102 1/2	Do	5 1/2	102 1/2	102 1/2
3 1/2	3/4-75	90 1/2	90 1/2	Do	5 1/2	98	103 1/2	Do	5 1/2	103 1/2	103 1/2
3 1/2	3/4-76	90 1/2	90 1/2	Do	5 1/2	99	104 1/2	Do	5 1/2	104 1/2	104 1/2
3 1/2	3/4-77	90 1/2	90 1/2	Do	5 1/2	100	105 1/2	Do	5 1/2	105 1/2	105 1/2
3 1/2	3/4-78	90 1/2	90 1/2	Do	5 1/2	101	106 1/2	Do	5 1/2	106 1/2	106 1/2
3 1/2	3/4-79	90 1/2	90 1/2	Do	5 1/2	102	107 1/2	Do	5 1/2	107 1/2	107 1/2
3 1/2	3/4-80	90 1/2	90 1/2	Do	5 1/2	103	108 1/2	Do	5 1/2	108 1/2	108 1/2
3 1/2	3/4-81	90 1/2	90 1/2	Do	5 1/2	104	109 1/2	Do	5 1/2	109 1/2	109 1/2
3 1/2	3/4-82	90 1/2	90 1/2	Do	5 1/2	105	110 1/2	Do	5 1/2	110 1/2	110 1/2
3 1/2	3/4-83	90 1/2	90 1/2	Do	5 1/2	106	111 1/2	Do	5 1/2	111 1/2	111 1/2
3 1/2	3/4-84	90 1/2	90 1/2	Do	5 1/2	107	112 1/2	Do	5 1/2	112 1/2	112 1/2
3 1/2	3/4-85	90 1/2	90 1/2	Do	5 1/2	108	113 1/2	Do	5 1/2	113 1/2	113 1/2
3 1/2	3/4-86	90 1/2	90 1/2	Do	5 1/2	109	114 1/2	Do	5 1/2	114 1/2	114 1/2
3 1/2	3/4-87	90 1/2	90 1/2	Do	5 1/2	110	115 1/2	Do	5 1/2	115 1/2	115 1/2
3 1/2	3/4-88	90 1/2	90 1/2	Do	5 1/2	111	116 1/2	Do	5 1/2	116 1/2	116 1/2
3 1/2	3/4-89	90 1/2	90 1/2	Do	5 1/2	112	117 1/2	Do	5 1/2	117 1/2	117 1/2
3 1/2	3/4-90	90 1/2	90 1/2	Do	5 1/2	113	118 1/2	Do	5 1/2	118 1/2	118 1/2
3 1/2	3/4-91	90 1/2	90 1/2	Do	5 1/2	114	119 1/2	Do	5 1/2	119 1/2	119 1/2
3 1/2	3/4-92	90 1/2	90 1/2	Do	5 1/2	115	120 1/2	Do	5 1/2	120 1/2	120 1/2
3 1/2	3/4-93	90 1/2	90 1/2	Do							

